

SOCIÉTÉ DES NATIONS

L'ESPÉRANTO comme langue auxiliaire internationale

Rapport du Secrétariat général
adopté par la troisième Assemblée
de la Société des Nations

L'ESPÉRANTO comme langue auxiliaire internationale

RAPPORT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, A LA TROISIÈME ASSEMBLÉE,
AMENDÉ PAR LA CINQUIÈME COMMISSION
ET ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE,
LE 21 SEPTEMBRE 1922.

I

Depuis sa fondation, la Société des Nations n'a cessé de recevoir des pétitions en faveur de l'adoption d'une langue auxiliaire internationale et, en particulier, de l'Espéranto, qui est répandu dans de nombreux pays et enseigné dans quelques écoles publiques de plusieurs États. Le Secrétariat n'a pas manqué d'examiner avec intérêt toutes ces propositions qui démontraient que les milieux scientifiques, commerciaux, philanthropiques, touristiques et, plus spécialement encore, les milieux ouvriers, ressentent le besoin urgent d'échapper aux complications linguistiques qui entravent les rapports internationaux et surtout les relations directes entre les peuples.

Au cours des deux premières Assemblées, des délégués de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Belgique, du Chili, de la Chine, de la Colombie, d'Haïti, de l'Italie, du Japon, de l'Inde, de la Perse, de la Pologne, de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie présentèrent des résolutions proposant que la Société des Nations recommande l'enseignement universel de l'Espéranto dans les écoles comme langue auxiliaire internationale.

La deuxième Commission de la première Assemblée adopta les conclusions suivantes :

« La Commission s'est trouvée d'accord avec les signataires pour constater les graves difficultés linguistiques qui entravent les rapports directs entre les peuples et pour souhaiter l'enseignement, dans toutes les écoles du monde, d'une langue internationale, facile et simple, qui serait apprise par les enfants à côté de leur langue maternelle et qui servirait aux futures générations de moyen général de communication internationale. Toutefois, la Commission a estimé qu'il serait bon de procéder auparavant à une enquête en se basant sur le terrain des faits.

« Elle a appris avec intérêt que le Congrès mondial des Associations internationales, réuni à Bruxelles en septembre dernier, a réussi à faire l'unanimité des partisans d'une langue internationale sur l'enseignement de l'Espéranto, et qu'il a recommandé à tous ceux qui s'intéressent à la question de s'y rallier pour hâter une solution pratique. Elle a également

appris, par la bouche des représentants de la Perse et de la Chine à la Société des Nations, qu'un vaste mouvement populaire se dessine dans le même sens en Asie, tandis que plusieurs autres États, Membres de la Société, comme le Brésil et la Tchécoslovaquie, ont déjà introduit cet enseignement dans les écoles publiques. Il en est de même de plusieurs municipalités d'Angleterre et d'Italie.

« Enfin, la Commission a été informée que cette langue internationale auxiliaire a été employée avec succès dans plusieurs grands congrès universels où les orateurs de tous pays se sont compris facilement et où les débats ont pu se dérouler d'un bout à l'autre dans une seule et même langue, mettant tous les orateurs sur le pied de la plus complète égalité. Toutefois, la Commission a pensé qu'il ne fallait pas engager l'Assemblée en dehors de ses compétences et qu'il y avait lieu de supprimer un paragraphe de la proposition qui lui avait été soumise et de le transformer en un simple vœu indiquant au Secrétariat général l'opportunité qu'il y aurait à procéder à une enquête pour éclairer la prochaine Assemblée sur les résultats acquis dans ce domaine.

« Voici le texte du vœu que la Commission vous propose d'émettre à la majorité :

« La Société des Nations, constatant les difficultés linguistiques qui entravent les rapports directs entre les peuples et la nécessité urgente d'y porter remède pour aider à la bonne entente des nations,

« Suit avec intérêt les essais d'enseignement officiel de la langue internationale Espéranto dans les écoles publiques de plusieurs Membres de la Société,

« Exprime le vœu que le Secrétariat général prépare, pour la prochaine Assemblée un rapport sur les résultats acquis dans ce domaine.

La première Assemblée ayant jugé prématuré d'entrer en discussion sur ce sujet, ce fut la deuxième Assemblée qui reprit ses conclusions à son compte et chargea le Secrétariat général d'entreprendre l'enquête proposée tout en décidant d'inscrire la question de l'enseignement de l'Espéranto dans les écoles à l'ordre du jour de la troisième Assemblée.

Les conclusions de la deuxième Assemblée furent les suivantes :

« La Commission estime que ce problème, auquel s'intéresse un nombre toujours plus grand d'États, mérite une étude approfondie avant de pouvoir être abordé par l'Assemblée. Une Commission en a déjà été saisie l'an dernier et a présenté un court rapport pour recommander une enquête du Secrétariat général sur les expériences déjà tentées et sur les résultats acquis dans le domaine des faits.

« La Commission propose que la question soit mise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée et que le Secrétariat prépare d'ici là un rapport complet et documenté dans le sens indiqué dans le projet de résolution.

« Suivant le désir des signataires, le rapport de la deuxième Commission en date du 17 décembre 1920 et le rapport du Sous-Secrétaire général sur sa mission au Congrès de Prague seront communiqués aux Membres de la Société dans un délai convenable. »

(Résolution adoptée le 15 septembre 1921).

Pour accomplir son mandat, le Secrétariat général a envoyé des questionnaires à tous les Membres de la Société des Nations et aux organisations compétentes, et il a également offert l'hospitalité de ses locaux à une conférence internationale sur l'enseignement de l'Espéranto

dans les écoles, à laquelle étaient représentés officiellement les gouvernements de seize États et des autorités municipales, des institutions scolaires et des associations d'enseignement de vingt-huit pays. Cette conférence technique, convoquée dans un esprit d'objectivité scientifique, par l'École des Sciences de l'Éducation (Institut J.-J. Rousseau à Genève), a fourni au Secrétariat une part importante du côté pédagogique de sa documentation.

À côté des réponses aux questionnaires sur les expériences faites et les résultats obtenus par l'enseignement de l'Espéranto dans les écoles, le Secrétariat a continué à recevoir une quantité de documents et de propositions relatives au problème général de la langue internationale. D'importantes associations scandinaves ont proposé l'adoption de l'anglais comme langue auxiliaire mondiale. Des groupements américains ont suggéré une résurrection du latin. On nous a soumis aussi des projets de nouvelles langues, comme l'Occidental, le Parlamento, le Neo-Latina, et des essais de réformes de l'Espéranto, comme l'Ido et l'Esperantide. On a demandé parfois au Secrétariat d'établir une sorte de tribunal linguistique pour juger les mérites respectifs des langues proposées. Nous avons examiné tous ces documents avec une sérieuse attention, en nous efforçant de réunir des informations sur tous les côtés de la question.

Les observations suivantes peuvent présenter quelque intérêt pour l'Assemblée. Il est évident que le problème d'une langue internationale est à la fois pratique et linguistique. Il ne suffit pas de déterminer la meilleure langue possible, si tant est qu'on puisse trouver un critérium universellement admis ; il faut encore la faire adopter et enseigner. C'est là que l'expérience, la force acquise, le matériel en livres et en personnel enseignant doivent entrer en jeu. On ne peut pas demander aux gouvernements de s'engager dans une aventure purement théorique.

À ce point de vue, il est évident que des langues proposées, comme l'anglais ou le latin, présentent de grands avantages, mais leurs inconvénients sautent aux yeux. Le français, qui est une admirable langue littéraire et qui joue un rôle de premier ordre dans les rapports diplomatiques en Europe, peut aussi valoir des droits à l'universalité. Ces deux langues diplomatiques le français et l'anglais, continueront certainement à jouer un rôle important dans les rapports des élites intellectuelles. De son côté, l'espagnol, qui est la langue officielle des dix-sept États d'Europe et d'Amérique, voit son prestige s'accroître du jour en jour. Ce serait toucher à une question trop délicate que de vouloir établir la suprématie d'une langue nationale sur toutes les autres.

Le latin a au moins l'avantage d'être un idiome neutre au point de vue politique sinon au point de vue religieux, mais il est d'une acquisition difficile, qui le rend peu accessible aux masses populaires, et son vocabulaire a cessé depuis longtemps de répondre aux nécessités de la vie moderne. Pour lui rendre son rôle pratique de langue internationale, si utile jadis, il faudrait renouveler arbitrairement son lexique et simplifier sa grammaire ⁽¹⁾. Beaucoup d'admirateurs de langue de Cicéron préfèrent, dans ce cas, qu'on choisisse une langue artificielle, plutôt que de toucher au latin classique.

Une langue artificielle est dépourvue du prestige séculaire d'une longue tradition historique et littéraire, mais son vocabulaire peut cependant être entièrement emprunté aux langues existantes et bénéficier de cette tradition. D'autre part, elle peut être infiniment plus facile à apprendre qu'une langue nationale, dont la grammaire fourmille d'irrégularités. Avec les années, elle peut s'assouplir et s'enrichir peu à peu, surtout si des écrivains et des orateurs de

¹ Il faut noter à ce sujet les remarquables travaux du professeur Peano, auteur du projet Latino sine flexione.

talent s'en servent, mais son usage restera toujours d'un emploi secondaire, limité aux rapports exceptionnels entre personnes de nations différentes, et, par conséquent, d'un caractère pratique et conventionnel peu susceptible de concurrencer les langues de culture historique.⁽¹⁾

Les progrès de la science linguistique ont abouti à une conception, assez uniforme de la langue internationale désirable. Tous les derniers projets, depuis l'Espéranto inclusivement, se ressemblent beaucoup et sont basés sur les mêmes principes : vocabulaire tiré des éléments communs aux langues modernes de l'Europe et de l'Amérique, grammaire réduite à un minimum, alphabet latin et orthographe simplifiée. Les différences entre les derniers systèmes sont si petits que plusieurs, - comme l'Ido et l'Esperantide, - se présentent comme de simples modifications de l'Espéranto ⁽²⁾.

Il serait téméraire de prononcer un jugement de valeur absolue sur ces divergences relativement peu importantes. Elles s'expliquent par une simple différence de points de vue, certains systèmes, comme l'Occidental ou l'Ido attachant une grande importance à l'effet produit par les textes écrits sur un lecteur occidental non prévenu, les autres, comme l'Espéranto, cherchant plutôt à réaliser le maximum de simplicité pour tous les peuples, en tenant compte aussi des difficultés des Orientaux. L'Esperantide et l'Occidental sont postérieurs à l'Ido, que leurs auteurs critiquent en lui reprochant « d'être plutôt une régression qu'un progrès sur l'Espéranto, dont il a compliqué la grammaire. »

La difficulté, c'est que les linguistes, quoiqu'en général d'accord sur les principes, ont des divergences de vues - parfois très aiguës - sur des détails d'application qui leur paraissent peut-être plus importants du point de vue théorique qu'ils ne le sont en pratique ⁽³⁾.

Quand on étudie l'histoire des réformes proposées, comme l'Ido et l'Esperantide, qui sont contradictoires sur bien des points, on en arrive à redouter que si un nouveau comité de théoriciens s'assemblait aujourd'hui, comme celui qui proposa l'Ido en 1907, il formulerait encore une nouvelle proposition de modifications qui serait critiquée à son tour au bout de quelques années, et ainsi de suite indéfiniment.

L'intérêt du monde est d'avoir *une* langue auxiliaire, non pas deux ou trois, et, au point de vue pratique, il y a moins de risques à en considérer une qui a derrière elle quelque expérience, un commencement de tradition et une garantie d'unité durable.

Une corporation autorisée, comme l'Association britannique des Sciences, après avoir examiné différentes propositions et rejeté celle du latin, est arrivée à la conclusion que

¹ L'hindustani joue ce rôle pratique de langue auxiliaire aux Indes.

² Voici, par exemple, un texte transcrit dans ces différentes formes :

Occidental

“ Por un hom vermeil civilisat, un filosof, o un jurist, li conossentie del latin es desirabil, ma un lingue international es util por li modem communication di un land al altri. ”

Esperantide

“ Por homo vere civilizita, filosofo or juristo, la kono de la latina lingvo estas dezirebla, sed internacia lingvo estas utila por moderna interkomunikado dey una lando al alia. ”

Espéranto

“ Por homo vere civilizita, filosofo aŭ juristo, la kono de la latina lingvo estas dezirebla, sed internacia lingvo estas utila por moderna interkomunikado de lando al alia. ”

³ Ainsi, il n'est pas d'une importance capitale pour le monde que les substantifs forment leur pluriel en *es*, en *on*, en *oi* ou en *i*, du moment que le vocabulaire international commun (presque entièrement anglo-latin) est à peu près le même.

l'Espéranto et l'Ido étaient tous deux appropriés (du point de vue linguistique) et qu'elle ne saurait choisir entre les deux. D'autres organisations, comme la Chambre de Commerce de Paris et le Parlement de Finlande, ont trouvé à l'Ido une complication inutile et n'ont retenu que l'Espéranto. Le Congrès mondial des Associations internationales, réuni à Bruxelles en 1920, a recommandé à tous les partisans d'une langue internationale de s'unir sur l'Espéranto (1).

Il semble certain qu'il peut y avoir plus d'une forme appropriée et qu'il serait hardi de prétendre que telle ou telle est sans contredit, supérieure à toutes les autres sur tous les points. C'est là, souvent une question de point de vue social ou géographique, plutôt que d'appréciation scientifique, et ce qui paraît un défaut à l'un constitue souvent un avantage aux yeux de l'autre.

Le Secrétariat général a été chargé d'étudier la question surtout du point de vue pratique, en se basant sur les faits et, en particulier, sur l'enseignement de l'Espéranto dans les écoles. Il lui apparaît que l'avantage est, en effet, du côté de la langue qui a déjà un grand nombre d'adeptes et qui a résisté à l'épreuve de l'usage. L'Espéranto est certainement la langue artificielle qui a été le plus abondamment parlée dans de grands congrès universels, dans des réunions de toutes sortes, dans des voyages, dans des bureaux internationaux et même au théâtre. Cela lui donne un caractère de langue vivante qui manque aux systèmes purement écrits. L'expression du sentiment y est devenue possible. En trente-cinq ans, la langue a fini par se créer un commencement de style. Il y a quelques écrivains et des orateurs qui l'emploient avec force et même avec élégance. Sa sonorité rappelle d'ailleurs un peu celle des langues du Midi, grâce à l'avant-dernière syllabe accentuée et aux finales vocaliques.

Au point de vue du matériel, l'Espéranto possède une bibliothèque d'environ quatre mille ouvrages imprimés, traduits ou originaux ; des revues et des publications de toutes sortes, des manuels et des dictionnaires dans presque toutes les langues et du personnel pour l'enseignement dans un assez grand nombre de pays. Ce qui lui manque encore, ce sont les vocabulaires techniques de plusieurs sciences importantes. Il existe déjà des lexiques espérantistes pour la chimie, la pharmacie, la mécanique, la marine, la botanique, mais il manque ceux de l'électricité, de la physique, de la géologie. L'Académie de l'Espéranto devrait faire procéder sans retard à la préparation de ces vocabulaires. Le manque de ressources financières semble être la principale cause de ce délai.

Pour la langue courante, l'Espéranto a été jusqu'ici très économe en nouveaux mots, par crainte de se compliquer, mais les auteurs enrichissent peu à peu le vocabulaire et l'Académie enregistre les racines qui obtiennent le plus de succès. Tous les travaux entrepris, même en dehors de l'Espéranto et aussi par ses critiques, pourraient peut-être être utilisés pour le développement ultérieur de la langue. Des études comme celles de MM. Peano (vocabulaire international), de Saussure (Esperantide) et L. de Beaufront (Ido) peuvent apporter d'utiles contributions à l'Académie de l'Espéranto au point de vue de son dictionnaire futur.

¹ Les associations françaises et italiennes pour l'avancement des sciences se sont prononcées pour l'Espéranto.

II

L'ESPÉRANTO DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Les premiers manuels du Dr Zamenhof (dont le pseudonyme était Dr Espéranto) parurent à Varsovie en 1887. Né en 1859 et mort en 1917, il travailla toute sa vie à réaliser un rêve d'enfance : rapprocher les peuples en leur donnant un moyen de se comprendre. Pour lui, la langue n'était pas un but, mais un instrument de concorde humaine.

En assistant au XIII^e Congrès universel d'Espéranto à Prague, où étaient réunis 2 500 participants de tous les pays du monde, le Sous-Secrétaire général de la Société des Nations a été frappé de l'esprit élevé et du souffle d'enthousiasme humanitaire qui animaient l'assemblée. Il a constaté, dans son rapport, que le développement de la langue et son caractère vivant doivent beaucoup au puissant élan spirituel imprimé par Zamenhof au mouvement et à la littérature espérantistes. C'est dans les pays de l'Est et du Nord de l'Europe que la langue trouva ses premiers milliers d'adeptes, qui se groupèrent autour de la revue *Lingvo Internacia*, fondée à Uppsala en Suède.

Depuis l'exposition universelle de Paris, en 1900, le mouvement se développa rapidement en France, où les milieux universitaires lui firent un chaleureux accueil. À partir de ce moment, ce fut la France qui fit connaître l'Espéranto à l'étranger et y intéressa des institutions officielles.

Les principaux dirigeants de l'Espéranto avant la guerre étaient presque tous des universitaires français. Un recteur de l'Université présidait son Académie, un membre de l'Institut son Comité des Congrès.

En 1905, le Gouvernement de la République française décorait le Dr Zamenhof de la légion d'honneur et le premier congrès universel d'Espéranto se réunissait en France. Le 1^{er} août 1914, devait s'ouvrir à Paris le dixième Congrès avec 4 000 participants inscrits. La guerre interrompit ce développement.

Cependant, la catastrophe mondiale, qui mettait des peuples entiers en présence, fit apparaître d'une manière plus tragique encore la nécessité d'une langue internationale pour le service de la Croix-Rouge, les secours aux blessés, les camps de prisonniers, les rapports entre armées alliées. Le Sous-Secrétaire d'État français du service de la Santé militaire organisa, par circulaire officielle du 20 mai 1916, la distribution de manuels Espéranto-Croix-Rouge au personnel des formations sanitaires. Dans les vastes camps d'internés en Sibérie, des milliers d'hommes de toutes nationalités apprenaient l'Espéranto pour fraterniser entre eux et avec leurs surveillants japonais. Ces faits décidèrent la dixième Conférence internationale de la Croix-Rouge, convoquée après la guerre, à recommander l'étude universelle de l'Espéranto « comme un des plus puissants moyens d'entente et de collaboration internationale pour réaliser l'idéal humain de la Croix-Rouge. »

Avant la guerre, l'Espéranto était surtout enseigné à des adultes par des sociétés privées, ou dans les cours du soir. Il existait 1 574 sociétés enregistrées dans 24 pays du monde. Cependant, l'enseignement facultatif de la langue internationale avait été inauguré dans les écoles primaires de Lille et au Lycée de St-Omer, en France. En 1916, les autorités scolaires d'Eccles (Manchester) en Angleterre, avec l'assentiment du Ministère de l'Instruction publique, organisèrent la première expérience d'enseignement obligatoire de l'Espéranto dans une de leurs écoles.

On comprenait que la langue internationale ne rendrait véritablement son maximum désirable de services que lorsqu'elle serait enseignée comme seconde langue à tous les écoliers du monde. L'exemple fut bientôt suivi par d'autres municipalités anglaises et par les Ministères d'autres États.

Aujourd'hui l'Espéranto est enseigné dans certaines des écoles primaires ou secondaires d'environ 320 villes de 17 pays et dans les cours du soir d'environ 1 200 villes de 39 pays des cinq continents. Nous ne citerons ici que les pays où une décision officielle a été prise par l'État ou des autorités locales importantes.

En Albanie, un décret du Conseil des Ministres (n° 475, 3 juin 1922) introduit l'Espéranto comme branche obligatoire dans l'enseignement secondaire et supérieur.

En Bulgarie, le Parlement l'a introduit dans les programmes par une disposition législative (article 143 de la loi scolaire votée en 1921). L'enseignement a commencé, comme branche facultative, en 1921-22, dans 25 écoles réales de l'État. Les rapports officiels indiquent 30 classes, 25 professeurs et 784 élèves des deux sexes. L'Espéranto est enseigné dans les cours pédagogiques pour la préparation des maîtres secondaires, à l'École militaire de Sofia, à l'Asile des aveugles de Sofia, et dans les cours publics du soir de 19 villes. La Société espérantiste bulgare a des sections dans 25 villes et la Ligue des jeunes dans six localités. Le mouvement est patronné par la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Croix-Rouge, la Société des gens de lettres, les associations de tourisme, la Société pédagogique et par un certain nombre de professeurs de l'Université de Sofia. Il a paru en bulgare treize manuels et quatre dictionnaires d'Espéranto, dont on a vendu 45 000 exemplaires. Le Gouvernement a subventionné le quatrième Congrès national d'Espéranto patronné par le Ministère de l'Instruction publique.

L'Espéranto a servi à organiser de nombreuses rencontres et réunions entre sociétés bulgares, serbes et roumaines. C'est en Espéranto que M. Parish, de la Chambre de Commerce de Los Angeles, a fait en Bulgarie sa tournée de Conférences sur la Californie.

Au Brésil, où plusieurs Ministères favorisent la diffusion de l'Espéranto, cette langue est enseignée depuis 1910, comme branche facultative dans des écoles primaires et secondaires de Rio de Janeiro. La loi du 31 octobre 1918 l'introduit à l'école normale et dans les écoles secondaires de l'État de Sergipe et le décret du 11 janvier 1919, dans les écoles primaires, professionnelles et normales du district fédéral. En octobre 1921, la Ligue espérantiste du Brésil a été reconnue d'utilité publique par les deux Chambres du Parlement fédéral. Un décret ministériel du 10 mars 1915 reconnaît l'Espéranto pour le service télégraphique, et une circulaire ministérielle du 4 février 1922 ordonne à tous les directeurs d'administrations postales de faire une liste des employés sachant l'Espéranto. Nous avons reçu, au Secrétariat général de la Société des Nations, une pétition en faveur de l'Espéranto, signée par 225 éminentes personnalités du Brésil : un ancien président de la République, des ministres, sénateurs, députés, membres des Académies de Belles-Lettres, des Sciences, de Médecine, doyens de facultés, professeurs d'université, directeur d'école polytechnique, présidents de la Société de Géographie, de la Société de Médecine, de la Fédération des Chambres de Commerce, écrivains et littérateurs connus.

En Belgique, où le roi patronna le dixième Congrès espérantiste de 1911 et où le prince royal patronne la Ligue nationale d'Espéranto, cette langue a été introduite dans le quatrième

degré des écoles primaires de Verviers, par décision du Conseil communal. La municipalité de St-Gilles, Bruxelles, le fait enseigner officiellement depuis 1911 par un cours annuel ouvert aux élèves âgés de 16 ans. La municipalité d'Anvers le fait enseigner dans ses cours complémentaires depuis 1921.

En Chine, un décret ministériel datant de 1911 a introduit l'Espéranto dans le programme des écoles normales. La Conférence nationale de l'Instruction publique, en 1921, a demandé une application plus générale du décret et a recommandé l'introduction dans toutes les écoles secondaires. L'Espéranto est enseigné aussi à l'Université de Pékin et dans les Écoles techniques de Hanko, Kanton, Pékin, Shanghai et Hangtcho. Le Ministère de l'Instruction publique a envoyé un délégué officiel à la Conférence internationale de Genève sur l'Espéranto dans les écoles.

En Espagne, le souverain, S. M. le roi Alphonse, s'intéresse personnellement au développement de l'Espéranto. Un 1909, le Gouvernement espagnol invita par voie diplomatique tous les États d'Europe à se faire représenter officiellement au sixième Congrès universel d'Espéranto à Barcelone, et le roi nomma le Dr Zamenhof commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique. Un décret ministériel du 27 juillet 1911 reconnaît l'Espéranto comme branche facultative dans l'enseignement supérieur et secondaire et la connaissance de cette langue comme un avantage pour les candidats aux postes administratifs. Il est enseigné dans les écoles normales de Madrid, de Saragosse et de Huesca depuis 1919.

À Madrid, la Direction de l'Ordre public fait enseigner l'Espéranto à l'école de police, comme à Brunswick, à Dresde, à Edimbourg et à Lisbonne, où les sergents de ville sont ainsi préparés à faciliter la circulation des étrangers dans les rues. Il y a des cours de sociétés et d'universités populaires dans 31 villes et la langue est enseignée à titre facultatif : à Valence, au Conservatoire, à l'École des Arts et Métiers et à l'Université (Instituto de Idiomas) ; à Barcelone, à l'Université, dans deux lycées et dans plusieurs écoles confessionnelles.

Il se publie plusieurs revues en Espéranto en Espagne et le roi a pris sous son patronage le deuxième Congrès espérantiste ibérique, à Saragosse, en 1921. La même année, les Espérantistes espagnols ont invité dans plusieurs villes des convois d'enfants autrichiens affamés, qui avaient appris l'Espéranto pour le voyage et qui furent répartis dans des familles.

Trente-six manuels et neuf dictionnaires d'Espéranto ont été publiés en espagnol, cinq manuels et deux dictionnaires en catalan.

En Finlande, le Parlement a consacré deux longues discussions à la question de la langue internationale. Il a voté deux fois des crédits pour développer l'enseignement populaire de l'Espéranto en Finlande et repoussé une proposition tendant à subventionner aussi l'Ido, estimant qu'il fallait encourager l'unité et non la division dans ce domaine.

Un décret ministériel de 1919 autorise l'enseignement facultatif de l'Espéranto dans les écoles où la direction le demandera. Cet enseignement a commencé dans quatre écoles primaires, neuf écoles secondaires et deux écoles de commerce de Helsingfors, Tampere, Rauma, Mikkeli, Turku, etc. Il y a un cours à l'Université de Helsingfors pour préparer les instituteurs. L'Espéranto est également enseigné à l'Asile des aveugles, dans plusieurs écoles évangéliques, dans les cours complémentaires de six villes et dans les universités ouvrières de 15 localités. Il existe 36 groupements pour l'étude de l'Espéranto, dont 10 sont subventionnés par le Gouvernement. Il a paru dix manuels et quatre dictionnaires d'Espéranto en Finlandais (107.000 exemplaires).

Le Ministère de l'Instruction publique s'est fait représenter à la Conférence de Genève.

En France, d'après une circulaire du 3 juin 1922, l'enseignement de l'Espéranto n'est pas autorisé dans les écoles dépendant du Ministère de l'Instruction publique. Un projet de loi a été déposé en 1907 à la Chambre par 66 députés, mais il n'a pas encore été discuté. Une pétition a été présentée en 1921 par 25 membres de l'Académie des Sciences, demandant que l'Espéranto soit enseigné dans les écoles techniques. La Chambre de Commerce de Paris a nommé en 1920 une Commission pour étudier le problème et adopté ses conclusions à l'unanimité le 9 février 1921 (Voir Annexe, n° 2).

En conséquence, l'Espéranto est enseigné, depuis 1921-22, à l'École pratique supérieure de Commerce et d'Industrie et dans les écoles commerciales de Paris et le sera depuis 1922-23, à l'École des hautes Études commerciales. Il existe des cours de sociétés dans 55 villes et il a été publié en français huit dictionnaires et trente-huit manuels d'Espéranto, dont les quatre plus répandus ont atteint respectivement 450.000, 89.000, 40.000 et 25.000 exemplaires.

Le mouvement espérantiste a été encouragé par le Touring-Club de France, par l'Association française pour l'avancement des sciences, par la Ligue maritime française, par de nombreuses Chambres de Commerce, par des écrivains comme Tristan Bernard, François Coppée, Léon Frapié, Victor Margueritte, Georges Ohnet, par des hommes d'État comme MM. Chaumet, Deschamps, Justin Godard, Sembat, Steeg, anciens ministres, Herriot, maire de Lyon, Painlevé, ancien président du Conseil, par vingt-cinq savants de l'Académie des Sciences, comme le professeur d'Arsonval, le prince Roland Bonaparte, le général Bourgeois, le prince de Monaco, le professeur Charles Richet, le Dr Roux, le général Sébert et par des aviateurs et des industriels connus, comme Farman, Quinton, Archdeacon, Michelin, etc. Le rôle joué par la France dans le développement de l'Espéranto et deux cas d'encouragement officiel, en 1905 et 1916, ont été mentionnés à la page 6.

En Grande-Bretagne, où le treizième Congrès national d'Espéranto était patronné par le duc de Connaught et le lord-maire de Londres, l'Espéranto est enseigné comme branche obligatoire dans treize écoles primaires de Barry, Bedworth, Coatbridge, Eccles, Huddersfield, Keighley, Leeds, Leigh, Liverpool, Rosyth, Stroud, Tottenham, Worcester, quatre écoles secondaires de Bishop Auckland, Bournemouth, Burntisland et Kilsyth et comme branche facultative dans les cours complémentaires d'une vingtaine de villes. Il y a des cours du soir non officiels dans les locaux scolaires d'une centaine de villes. L'Espéranto est enseigné, en outre, dans les collèges ouvriers de Manchester, d'Edimbourg et de Glasgow et dans les asiles d'aveugles de Birmingham et d'Edimbourg. La Chambre de Commerce de Londres fait passer des examens et délivre des diplômes d'Espéranto.

D'après le rapport très complet que le Ministre britannique de l'Instruction publique a fourni au Secrétariat de la Société des Nations, l'autorisation d'introduire l'Espéranto dans les programmes, à titre d'expérience, a été sollicitée par quelques autorités scolaires municipales et a été accordée.

La Commission des langues modernes, nommée par le Premier Ministre en 1918, a insisté sur l'utilité d'une langue internationale artificielle dont la stabilité pourrait être obtenue par un accord international. L'enseignement de l'Espéranto à l'École secondaire de Bishop Auckland, qui est une école subventionnée par le Ministère de l'Instruction publique, a été autorisé par le Ministère, à titre d'expérience, comme préparation à l'étude des langues étrangères.

Il a été publié en anglais vingt-sept manuels et huit dictionnaires d'Espéranto, dont on a vendu 661000 exemplaires.

Il a paru en Grande-Bretagne 124 ouvrages en Espéranto, dont six romans originaux, le Nouveau Testament, la Bible, un psautier et une quarantaine de traductions d'œuvres anglaises. On évalue à 50 000 le nombre des adultes ayant appris l'Espéranto.

Une pétition à la Société des Nations a été signée par 1250 personnalités éminentes, membres du Parlement, pairs d'Angleterre, juges, lords-maires, lords-prévôts, maires et professeurs d'université, etc. L'Espéranto a été publiquement soutenu en Angleterre par des hommes comme lord Bryce, sir William Ramsay, lord Robert Cecil, sir Robert Baden-Powell, sir William Maxwell, lord Shaw of Dunfermline, Arthur Henderson, H. G. Wells, Israël Zangwill, etc.

En Italie, l'Espéranto est enseigné à titre facultatif dans six écoles navales, à la suite d'une circulaire du Ministre de la Marine, datant du 21 novembre 1921.

D'autre part, les municipalités de Milan, de Bologne et de Crémone l'ont introduit comme branche facultative dans leurs écoles primaires, et celle de Cologna-Veneta dans son école technique.

À Milan, l'enseignement a commencé en 1920 et le Conseil communal en a décidé le maintien définitif, les deux tiers des parents le faisant suivre à leurs enfants. Il y avait, en 1921-22, cinquante-quatre classes avec 2.000 élèves des 5^{me} et 6^{me} degrés (10 à 12 ans).

À Bologne, en 1921-22, l'enseignement a commencé dans quatre classes avec 200 élèves et à Crémone, la même année, dans dix classes avec 225 élèves du même âge qu'à Milan.

Dans les cours du soir et les universités populaires d'Italie, il y a eu 350 cours d'Espéranto pendant l'hiver 1921-22. Il a été publié dix-huit manuels et cinq dictionnaires d'Espéranto en italien; 13 697 personnes ont appris l'Espéranto à des cours publics. On compte qu'il n'y a que 300 professeurs et instituteurs préparés, alors qu'il en faudrait au moins un millier pour répondre aux besoins actuels. Les Ministères de la Marine et de l'Instruction publique se sont fait représenter à la Conférence de Genève. La question a été soulevée au Parlement le 3 juin 1922 et le député De Giovanni a invité le gouvernement à prendre l'initiative d'une conférence ou d'une entente internationale pour introduire partout l'enseignement obligatoire de l'Espéranto dans les écoles.

Au Japon, le Parlement a examiné deux pétitions signées par d'éminents universitaires et diplomates qui demandaient l'introduction de l'Espéranto dans les programmes scolaires. Il a accueilli favorablement la seconde et a recommandé au Ministère de l'Instruction publique de prendre les mesures nécessaires dans ce sens.

Jusqu'ici, l'Espéranto était enseigné au Collège de Seikei, près de Tokio, à l'École normale supérieure de Hiroshima, à l'École supérieure de Yokosuka et dans les cours de sociétés d'une quarantaine de villes. Il existe des groupes d'élèves dans six écoles supérieures d'État, deux lycées publics, deux écoles supérieures commerciales, une école primaire commerciale, deux écoles techniques, quatre universités gouvernementales, onze universités privées et trois lycées privés. Parmi les espérantistes connus, on cite MM. Kroita, professeur de littérature à l'Université impériale de Tokio, et Nakamura, directeur de l'Observatoire central de météorologie. Le baron Goto, maire de Tokio et ancien Ministre des Affaires étrangères,

patronne le mouvement.

C'est en Espéranto que le Ministre de Finlande au Japon, M. Ramstedt, fait des conférences sur son pays dans les principales villes de l'Empire. Il se publie plusieurs revues en Espéranto au Japon et il a paru cinq manuels et deux dictionnaires en japonais.

Aux Pays-Bas, la nouvelle loi scolaire autorise l'enseignement facultatif de branches supplémentaires. En vertu de cet article, l'Espéranto est enseigné dans une septième d'école primaire à Haarlem, dans une sixième à De Ryp et une septième à Ootmarsum. Il est enseigné aussi à l'Asile des aveugles à Grave et dans 32 écoles privées des provinces du sud, parfois à titre obligatoire. La majorité de ces écoles sont des internats catholiques.

D'autre part, la municipalité de La Haye fait enseigner l'Espéranto dans ses cours du soir, ainsi que les Universités populaires d'Amsterdam et de Rotterdam. Il y a des cours de sociétés ou d'instituts commerciaux dans 95 villes et la Société néerlandaise d'Espéranto a diplômé 118 professeurs. Le délégué du Ministère de l'Instruction publique des Pays-Bas à la Conférence sur l'Espéranto à l'école a donné le chiffre de 250 instituteurs préparés.

Le département des Postes et Télégraphes fait indiquer par un écriteau les guichets où il y a un buraliste parlant Espéranto et la Compagnie des tramways de La Haye donne une allocation à ceux de ses employés qui apprennent cette langue.

Il existe en hollandais vingt-neuf manuels et cinq dictionnaires d'Espéranto publiés par différents éditeurs.

Au Portugal, le rapport très intéressant qui nous a été envoyé par le gouvernement de cette république signale que le Ministère de l'Instruction publique, sur la proposition du Directeur général de l'enseignement supérieur, a institué une commission officielle d'examens en Espéranto. Déjà depuis 1917, les Ministères de la Guerre et de la Marine autorisent les candidats qui ont obtenu le diplôme d'Espéranto à porter un insigne spécial sur leur uniforme. Un décret ministériel a introduit l'enseignement de l'Espéranto à l'École Perreira-Borges et à l'École de police de Lisbonne.

L'Espéranto a été reconnu comme langue officielle de la Foire de Lisbonne, à côté de la langue nationale, et il est enseigné à l'Athénée commerciale, à l'Université libre, à l'Association des instituteurs primaires, à la Société de géographie et dans presque tous les cercles ouvriers de Lisbonne.

Le rapport du Gouvernement constate que les élèves apprennent la langue très rapidement et sont en général capables de la lire, de l'écrire et de la parler assez bien pour se faire comprendre au bout de vingt-quatre leçons. Il a paru onze manuels et quatre dictionnaires d'Espéranto en portugais.

En Suisse, il n'existe pas d'autorité scolaire centrale. Chaque canton est souverain dans ce domaine. Le département de l'Instruction publique de la République et Canton de Genève a introduit, en 1921-22, l'enseignement obligatoire de l'Espéranto, à titre d'essai, dans le dernier degré des écoles primaires. Il y a 13 classes avec 400 élèves des deux sexes (13 à 14 ans).

L'Espéranto est enseigné dans une école sociale pour femmes (à Genève), dans un séminaire (à Zoug), dans un collège (à Schwytz), dans un institut privé (à Zurich) et dans des

cours du soir de sociétés commerciales et autres dans 19 villes.

En Tchécoslovaquie, un décret ministériel du 29 mars 1921 autorise l'enseignement facultatif de l'Espéranto dans les écoles où il y a des instituteurs qualifiés. Les directions ont reçu l'ordre de faire des propositions en soumettant le programme prévu et les titres de capacité du personnel enseignant disponible. En 1919, 1920 et 1921, cet enseignement avait déjà été donné dans 15 écoles primaires à 450 élèves, dans trois écoles secondaires à 325 élèves et dans une école professionnelle à 40 élèves. Le Ministère a approuvé deux manuels officiels en tchèque et en allemand et il a nommé trois examinateurs (deux de langue tchèque, un de langue allemande). Il a paru en langue tchèque quinze autres manuels et six dictionnaires d'Espéranto. Le programme des écoles de commerce, paru au Bulletin ministériel du 15 mai 1921, comprend deux heures par semaine d'Espéranto. À titre d'expérience, le Ministère a aussi autorisé, dans les écoles de commerce, l'enseignement facultatif de l'Ido le 15 septembre 1921, "s'il se trouvait un professeur capable et si les élèves préféraient apprendre cette langue", mais il n'y a pas eu d'inscriptions et, par conséquent, pas de cours, sauf à Horice, dans une école.

L'Espéranto est enseigné actuellement dans les écoles de commerce de Brunn, Beroun, Horice, Liberec, Pilsen et Zatec. Le nombre des élèves dans chaque classe varie de 21 à 54.

En Tchécoslovaquie, l'Espéranto est très répandu. Il y a des groupes espérantistes dans toutes les villes et même dans des villages. Le Congrès universel de Prague fut patronné par le Gouvernement, considérait l'Espéranto comme un important facteur de civilisation et de pacification mondiale. Le Ministère de l'Instruction publique s'est fait présenter à la Conférence de Genève. Le Ministère des Postes a fait recenser les employés sachant l'Espéranto et la direction des chemins de fer leur accorde des avantages matériels. Il paraît en Tchécoslovaquie huit journaux périodiques en Espéranto.

En dehors des États Membres de la Société des Nations, à la date de ce rapport, il y en a d'autres où l'Espéranto est officiellement enseigné.

En Allemagne, les Ministères de l'Instruction publique des États du Brunswick, de Hesse et de Saxe ont pris des décisions favorables à l'Espéranto. Son enseignement obligatoire a été introduit, en 1920 et 1921, par les autorités municipales dans les écoles primaires de cinq villes, et son enseignement comme branche facultative dans les écoles primaires de 39 villes, dans les écoles secondaires de neuf villes, dans les écoles techniques et commerciales de 13 villes, et dans les cours complémentaires de 44 villes. En 1922, il a été introduit dans les écoles publiques de 52 nouvelles localités, en tout 162 villes, dont Breslau, Chemnitz, Dresde, Leipzig, Nuremberg, etc. Il est enregistré dans les asiles d'aveugles de trois villes.

Le Ministère allemand de l'Intérieur a donné un caractère officiel à l'Institut national d'Espéranto à Leipzig, pour préparer le corps enseignant. Des examinateurs d'État ont été désignés pour 18 villes et le nombre des instituteurs enseignant l'Espéranto en Allemagne est de 630.

D'après le rapport officiel qui nous a été communiqué par le représentant du Ministère de l'Intérieur à la Conférence de Genève, il existe des cours d'Espéranto pour adultes dans 211 villes et 279 groupes d'espérantistes, dont 90 sont des groupements ouvriers.

Pendant l'hiver 1921-1922, il y a eu en Allemagne 1 592 cours qui ont été suivis par 40 256 adultes dont 20 456 ouvriers.

On évalue à 120 000 le nombre des personnes ayant appris la langue avant 1922. Il a été publié en allemand 49 manuels et 18 dictionnaires d'Espéranto. On a vendu un peu plus de 600 000 exemplaires des manuels.

En Hongrie, un décret ministériel du 30 octobre 1920 autorise l'enseignement facultatif de l'Espéranto dans les écoles secondaires. Il y a deux cours à l'Université de Budapest pour les instituteurs.

D'autre part, la municipalité de Budapest autorise six cours publics dans des locaux scolaires de la capitale. Il y a 16 groupes espérantistes dans Budapest et ses faubourgs et 25 en province. On évalue à 50 000 le nombre des personnes ayant appris la langue. Il a paru en hongrois 22 manuels et six dictionnaires d'Espéranto. On a publié en Hongrie 43 ouvrages dans cette langue, dont 21 traductions de chefs-d'œuvre de la littérature magyare et une anthologie des auteurs croates. Le poète Kalocsay a publié des œuvres originales en Espéranto. L'Espéranto est enseigné aux sergents de ville, aux postiers et aux aveugles de l'asile à Budapest. L'État a fait imprimer gratuitement, pour ces derniers, des manuels de cette langue en relief Braille. Depuis 1918, le Ministère des Affaires étrangères a publié en Espéranto quelques brochures, dont un ouvrage sur l'«Unité économique de la Hongrie», pour faire connaître la situation du pays à l'étranger. Un appel publié dans la presse espérantiste étrangère a rapporté 100 000 couronnes pour les enfants affamés de Budapest. Dans un débat entre les Académies des Sciences de Hongrie et de Tchécoslovaquie, c'est l'Espéranto qui a été employé comme langue de correspondance officielle. La question a été soulevée au Parlement par le prélat Giesswein, chef du parti social-chrétien, à propos de la réforme scolaire.

En Russie, le Commissariat du peuple à l'Instruction publique nomma, en janvier 1919, une commission chargée d'étudier la question de faire enseigner une langue internationale dans les écoles. La commission, après avoir examiné l'Espéranto et l'Ido, se prononça pour l'Espéranto et pour son introduction dans les programmes scolaires. Depuis lors, il semble que les circonstances politiques aient retardé l'application de la décision prise. Il y a quelques cours d'Espéranto à Moscou, à Pétrograd et dans plusieurs villes, mais il est difficile d'être exactement renseigné à ce sujet.

Avant la guerre, le nombre des espérantistes était considérable en Russie. On l'évaluait à 80000. À Saratov, la bibliothèque privée d'un espérantiste, qui contient 4000 volumes, a été nationalisée ; trois employés de l'État sont chargés de son entretien.

Il a paru en russe 32 manuels et 10 dictionnaires d'Espéranto. On a publié dans cette langue des traductions des chefs-d'œuvre de Tchekhov, Garchine, Gogol, Gorki, Krilov, Lermontov, Pouchkine, Tolstoï, Tourguenev et des originaux des poètes Deviatnine, George Dechkine et Romano Frenkell. Dans la République sibérienne, il se publie à Tchita une revue d'art en Espéranto.

En Sibérie, sur la proposition de 28 députés au Parlement, d'un membre du Gouvernement, de plusieurs écrivains et savants, et du Président de l'Union des instituteurs transbaikaliens, le Gouvernement de la République d'Extrême-Orient a décidé d'introduire l'enseignement facultatif de l'Espéranto dans les écoles et a adressé à ce sujet une circulaire datée du 17 février 1922 à tous les Commissariats locaux d'instruction publique et à l'administration

scolaire centrale du Ministère des Transports.

Il faut noter encore qu'en 1910, le Gouvernement de *Samos* avait introduit l'enseignement de l'Espéranto dans toutes les écoles primaires de l'île par décret du 20 novembre 1910 et que le Sénat de l'État de *Maryland*, aux *États-Unis*, avait introduit cette branche dans les programmes scolaires. La même année, au sixième Congrès universel d'Espéranto, à Washington, présidé par M. John Barrett, directeur du Bureau international des Républiques américaines, les Gouvernements du Brésil, de l'Équateur, des États-Unis, du Guatemala, de la Chine, de l'Espagne, du Honduras, de Costa-Rica, du Mexique, de la Perse, de la Russie et de l'Uruguay avaient envoyé des délégués officiels.

Depuis 1918, la Chambre de Commerce de New-York fait enseigner l'Espéranto dans ses cours.

III

LES RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT

Le Secrétariat général a reçu de différents Ministères de l'Instruction publique des rapports très intéressants sur les résultats obtenus par renseignement de l'Espéranto dans les écoles. Un mémoire important lui a été fourni par le Ministère britannique, qui répondit au questionnaire en envoyant deux rapports préparés spécialement et indépendamment l'un de l'autre par deux inspecteurs secondaires du gouvernement de Sa Majesté.

En raison de la difficulté qu'il y a à reproduire exactement le sens général du mémoire et des rapports britanniques par le moyen d'extraits, ces documents ont été imprimés en entier comme annexe à ce rapport ; une lecture attentive de ces documents sera instructive (Voir Annexe, n° 3).

Les rapports que nous avons reçu d'autres Ministères de l'Instruction publique confirment et accentuent la plupart des observations faites dans les documents ci-dessus mentionnés (1). Plusieurs insistent sur la grande influence morale exercée sur les enfants par la correspondance avec des écoliers d'autres pays et par l'emploi de l'Espéranto, qui développe chez eux l'intérêt pour les peuples étrangers, le goût de la géographie et de l'histoire et souvent même un esprit de service international et de solidarité humaine, dont on nous a communiqué, d'autre part, des exemples touchants. Beaucoup d'instituteurs se servent de la leçon d'Espéranto pour faire aimer aux enfants la Société des Nations et son grand idéal de paix et de collaboration universelles.

A la Conférence internationale d'experts qui s'est réunie au Secrétariat, les représentants d'autorités scolaires écossaises et italiennes ont fait observer que l'immense majorité des enfants pauvres ne pouvaient pas espérer étudier dès langues étrangères et que c'était pour eux

¹ La réponse du Gouvernement letton au Secrétariat contient les constatations suivantes : “ Par l'étude de l'Espéranto, l'élève apprend la construction des langues indo-européennes. Étant une langue logique, l'Espéranto sert, même mieux que la langue latine, au développement de la pensée logique. Pour que les élèves aient une connaissance suffisante de l'Espéranto et puissent l'employer dans la pratique, il leur faut au moins deux leçons par semaine pendant un semestre. Il a été remarqué que l'étude de l'Espéranto facilitait l'acquisition de l'allemand, du français et de l'anglais. ”

une cause de joie et de fierté que de pouvoir écrire et parler au moins l'Espéranto, qui leur ouvrait des horizons nouveaux sur le monde. Dans les écoles primaires de Milan, on fait lire aux enfants des anthologies de fables et de légendes appartenant aux différents peuples. En Tchécoslovaquie, les écoliers échangent avec leurs camarades lointains des dessins, des timbres, des descriptions, des cartes de géographie. Ils s'expliquent mutuellement l'orthographe de leurs langues maternelles (Voir Annexe n° 4 : Mémoire de la Conférence internationale).

Les délégués orientaux ont fait observer que l'Espéranto constituait pour les élèves de leur pays un type simplifié des langues européennes, qui leur servait ensuite de clef pour comprendre les autres. En deux ans, un jeune Chinois apprend l'Espéranto, tandis qu'il lui en faut six pour apprendre l'anglais, et plus encore pour étudier le français. Des étudiants envoyés à l'Institut franco-chinois à Lyon, avec l'Espéranto pour tout bagage, ont pu se mettre au français très rapidement.

Il a été, en général, trouvé avantageux de faire enseigner l'Espéranto dans les dernières années de l'école primaire comme première langue étrangère. Ainsi, les élèves qui ne peuvent pas continuer leurs études sont au moins en possession d'une seconde langue qui pourra leur rendre des services pratiques. Quant à ceux qui ont les moyens de passer aux écoles secondaires, cette étude aura permis de mesurer leur capacité pour les langues : ceux qui en ont pourront aller de l'avant avec l'esprit mieux préparé, ceux qui n'en ont pas pourront se consacrer à d'autres études plus conformes à la nature de leurs aptitudes. On aura gagné du temps dans les deux cas. Telles sont les conclusions auxquelles est arrivée la Conférence technique internationale des autorités scolaires.

Quant aux adultes, les rapports ministériels que nous avons reçus, constatent que, dans les pays slaves, germaniques et latins, les cours publics d'Espéranto consistent en général en 20 ou 30 leçons, dans les pays d'Extrême-Orient en 50 ou 60. En Allemagne et en Espagne, où il y a beaucoup de cours syndicaux, on constate que des ouvriers manuels, ne connaissant que leur langue maternelle, arrivent à parler l'Espéranto au bout d'un hiver de travail, avec deux soirs d'études par semaine. Tout dépend, naturellement, du degré de zèle et d'intelligence de l'élève. Beaucoup d'espérantistes ont le tort d'exagérer la facilité de leur langue. Il suffit, pour être dans la vérité, de constater qu'elle est huit ou dix fois plus facile qu'une autre langue étrangère et qu'on arrive à la parler parfaitement sans avoir besoin de s'expatrier. C'est déjà un résultat très appréciable.

IV

L'EMPLOI PRATIQUE DE L'ESPÉRANTO

D'après les statistiques incomplètes que nous avons pu établir, il a été vendu dans le monde entier environ quatre millions de manuels d'Espéranto, et il doit y avoir à peu près sept cent mille personnes adultes qui ont suivi des cours. En comptant les enfants qui apprennent l'Espéranto à l'école, ce nombre a dû s'augmenter d'environ cent mille en 1922, et il y a lieu de supposer que cette augmentation s'accroîtra de plus en plus chaque année.

D'autre part, la guerre et la mortalité générale ont dû réduire environ de moitié les contingents espérantistes d'avant 1914. Il est donc assez difficile d'établir un chiffre, même

approximatif, du public espérantiste. Il est probable que sur cent personnes qui ont appris la langue, il n'y en a pas même une demi-douzaine qui adhèrent à des sociétés de propagande. De même, le total des nationaux qui font partie de cercles anglais ou français à l'étranger n'est pas très élevé. Dans beaucoup de villes, il est même très inférieur à celui des espérantistes de la Société locale, qui compte souvent de 150 à 200 membres actifs. Il n'y a que les fervents qui s'enrôlent, et les associations espérantistes nationales ne groupent guère que les propagandistes.

L'emploi pratique de l'Espéranto est facilité par le fonctionnement remarquable de l'Universala Esperanto-Asocio, qui étend ses services comme une ingénieuse toile d'araignée suspendue aux cinq parties du monde. Cette organisation possède des délégués dans un millier de villes de 39 pays. Elle publie chaque année un annuaire avec la liste alphabétique des villes et les adresses des représentants. Ces derniers, qui jouent à peu près le rôle de consuls espérantistes, répondent aux demandes de renseignements, servent d'intermédiaires pour des démarches, cherchent les voyageurs à la gare ou les guident dans leurs localités.

Le délégué d'une petite ville, par exemple, a reçu en un mois 72 correspondances en Espéranto, de 26 pays. Il a rendu 22 services commerciaux. Il a répondu à 3 demandes d'informations touristiques, à 2 sur des hôtels, à 4 sur le coût de la vie, à 5 sur des écoles ou pensionnats, à 2 sur des internés disparus, à 3 sur des lois ou des votations, à 7 sur des questions de travail et de salaire. Il a été chercher 18 personnes à la gare et en a fait guider douze en ville. Un membre de l'U.E.A. peut, son annuaire en main, se renseigner sur tous les pays, nouer des relations partout par correspondance ou en voyage, dans n'importe quelle ville; s'il s'adresse au délégué de l'U.E.A., celui-ci peut le mettre en relations avec des espérantistes de différents milieux sans qu'il y ait besoin pour cela que la ville entière parle cette langue. On nous a cité plusieurs cas de conférenciers qui ont fait des tournées en Espéranto et qui ont réuni dans de nombreuses localités des auditoires de 100 à 2000 personnes.

Il est évident que si l'Espéranto était enseigné dans toutes les écoles, on serait compris n'importe où par les populations entières, tandis qu'aujourd'hui, le public qui s'en sert est encore très limité ; mais il faut reconnaître que, même dans l'état actuel des choses, il peut rendre d'utiles services immédiats, grâce à son organisation pratique et au fait qu'il est répandu dans presque tous les pays du monde. Il existe, à peu près dans toutes les villes du monde, des gens qui le savent. Un commerçant d'une petite ville de Suède, qui reçoit une lettre du Brésil ou du Japon en Espéranto, est plus sûr de pouvoir la faire traduire sur place que si elle était écrite en portugais ou en japonais.

Une circulaire, une brochure imprimée en Espéranto peut être répandue dans le monde entier avec des frais minimes, avant même qu'on ait pris la peine de la traduire en vingt ou trente langues et qu'on ait trouvé des agents pour la distribuer. Presque toutes les foires internationales se servant de l'Espéranto pour leur réclame à l'étranger trouvent du profit à imprimer dans cette langue leurs prospectus. C'est le cas des foires de Paris, de Lyon, de Leipzig, de Francfort, de Bâle, de Padoue, de Lisbonne, de Bratislava, de Bordeaux, de Breslau, de Barcelone, de Malmoe, de Prague, de Vienne, de Reichenberg et d'Helsingfors, qui emploient aussi l'Espéranto pour leur correspondance. Sept d'entre elles ont même établi une section spéciale.

Le Bureau international du Travail a fait, en 1921, une petite expérience. Il a publié en Espéranto trois documents sur son œuvre et son organisation et les a fait distribuer par les

soins des délégués de l'U.E.A. Comme résultat, il parut ensuite 219 articles de presse sur le B.I.T. dans les journaux quotidiens de 21 langues différentes, dont le B.I.T. a recueilli les coupures. Depuis lors, le B.I.T. répond en Espéranto aux lettres qui lui arrivent dans cette langue. Il a été encouragé dans cette initiative par l'adoption d'un vœu présenté à la troisième Conférence internationale du Travail par MM. Justin Godart, délégué de la France, et Matsumoto, délégué du Japon. Le Gouvernement du Brésil a fait publier en Espéranto les documents du Centenaire et de son Exposition. Nous avons eu sous les yeux des catalogues en Espéranto de maisons de commerce de toutes sortes et de tous pays. L'Espéranto a déjà attiré l'attention des Chambres de Commerce, car celles de Paris, Beauvais, Béziers, Calais, Grenoble, Le Creusot, Lyon, Limoges, Mâcon, Moulins, Saumur, Saint-Omer, Le Tréport, Tulle et Tarare (en France), Lausanne et Locarno (en Suisse), Londres, Bath, Barnsley, Plymouth (en Angleterre), Dresde, Königsberg, Leipzig, Nüremberg, Postdam (en Allemagne), Cracovie (en Pologne), Cluj (en Roumanie), Brünn, Budějovice, Hradec Králové, Olomouc et Reichenberg (en Tchécoslovaquie), Barcelone et Huesca (en Espagne) Budapest (Hongrie), Sofia (Bulgarie), Turin (Italie), Tokio et Yokohama (Japon), Los Angeles, New York et Washington (États-Unis), Rio de Janeiro (Brésil), ainsi que la Chambre de Commerce française de Londres, le Comité français de la Chambre de Commerce internationale, l'Association commerciale du Brésil et le Congrès des voyageurs de commerce en Australie, ont pris des décisions favorables à l'Espéranto.

Il y a des associations spéciales pour la diffusion de l'Espéranto dans le commerce en Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Hongrie, Japon, États-Unis, Portugal, Suède et Suisse. Une revue internationale en Espéranto, *Komerca Revuo*, se publie à Zurich.

Au point de vue du tourisme, il a paru en Espéranto des guides de presque toutes les principales villes du monde et des livres illustrés sur la Touraine, la Bosnie-Herzégovine, l'Algérie, l'Oberland, l'Écosse; etc. On sait le rôle important joué par le Touring-Club de France pour introduire l'Espéranto dans ce pays. Le 4 octobre 1921, le Touring-Club tchécoslovaque l'a adopté pour sa propagande à l'étranger. Celui de Finlande a fait de même et la Direction des Chemins de fer de ce pays emploie l'Espéranto dans les horaires. En Tchécoslovaquie une circulaire de la direction accorde certains avantages de salaires aux employés qui parlent cette langue.

Les organisations et les bureaux internationaux ont un intérêt tout particulier à voir se répandre une langue auxiliaire. Aussi l'Espéranto a-t-il été adopté ou recommandé par plusieurs d'entre eux ⁽¹⁾.

Pour la plupart de ces bureaux, l'emploi de l'Espéranto est encore une nouveauté peu

¹ L'Union mondiale des Associations internationales, le Comité international de la Croix-Rouge, la Fédération internationale pharmaceutique, l'Alliance universelle des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens (Y.M.C.A.), l'Alliance universelle du suffrage féminin, l'Institut international de bibliographie, la Fédération internationale des ouvriers chapeliers, l'Alliance universitaire des Ouvriers diamantaires, l'Ordre international des Bons Templiers neutres, la Ligue internationale catholique, la Jeunesse internationale catholique, le Bureau international des Relations maçonniques, le Bureau international de la Paix, la Ligue internationale de la Croix-Blanche pour la paix, l'Union mondiale de la femme, la Ligue internationale pour la Défense du Droit des Peuples. En outre, les organisations suivantes l'admettent dans leur correspondance ou leurs assemblées : Bureau international pour la Défense des Indigènes, Bureau international des Écoles nouvelles, Bureau international du spiritisme, Association des Médecins mécanothérapeutes, Internationale des Postiers, Télégraphistes et Téléphonistes, Congrès international de l'Éducation morale, Université internationale, Collège international populaire, Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, Institut intermédiaire international. Nous avons déjà cité le Bureau international du Travail.

fréquente, mais il existe des organisations internationales qui sont au contraire entièrement basées sur l'Espéranto et qui publient leur revue, leur bulletin ou leurs communiqués, uniquement dans cette langue. Ce sont les associations internationales espérantistes des hommes de science, écrivains, littérateurs, instituteurs, juristes, médecins, pharmaciens, ingénieurs, cheminots, employés d'administrations publiques, postiers, agents de police, ouvriers internationalistes, catholiques ⁽²⁾, libres-penseurs, ecclésiastiques, boy-scouts, etc. Les assemblées générales de ces sociétés ont développé l'usage oral de l'Espéranto pour des discussions techniques ; il faut noter à ce sujet qu'à l'Université internationale de Bruxelles, on fait des conférences en Espéranto. En 1920, celles du professeur Vanverts, de l'Université de Lille, sur le « traitement du cancer », et du Docteur Corret sur la « Radiotélégraphie » ont réuni un nombreux auditoire.

Chose curieuse, depuis 1905 l'Espéranto semble être une langue presque plus parlée qu'écrite. Outre les grands Congrès universels d'Espéranto qui se sont réunis avec mille ou deux mille participants à Boulogne, à Genève, à Cambridge, à Dresde, à Barcelone, à Washington, à Anvers, à Cracovie, à Berne, à La Haye, à Prague et à Helsingfors, il y a chaque année toute une série de réunions internationales ou régionales, souvent très nombreuses aussi, où l'Espéranto est la seule langue employée. Au Secrétariat de la Société des Nations, nous avons eu sous les yeux l'exemple de la Conférence internationale d'autorités scolaires, dont les débats se sont déroulés en Espéranto. Il faut avouer qu'on est frappé de l'aisance et de la rapidité avec laquelle les délégués de tous les pays s'expriment et se comprennent. Au lieu d'être sans cesse interrompue par des traductions, la discussion se poursuit avec une fluidité remarquable. On entendit jusqu'à 32 orateurs en une même séance et l'on accomplit en trois jours une somme de travail qui aurait pris une dizaine de jours à une conférence ordinaire à plusieurs langues officielles. Sans doute, on reconnaît parfois à leur accent la nationalité de certains délégués, mais ce n'est pas le cas pour la majorité d'entre eux. La prononciation de l'Espéranto, comme celle de l'italien, paraît beaucoup plus uniforme et plus facile aux différentes bouches que celle de l'anglais ou du français, par exemple. En entrant dans la salle sans être prévenu, on croirait entendre une discussion en portugais ou en roumain.

Ce qui impressionne surtout, c'est le caractère d'unanimité et d'égalité que donne à une réunion semblable l'emploi d'une langue commune qui met tout le monde sur le même pied et qui permet au délégué de Pékin ou de La Haye de s'exprimer avec autant de force que ses collègues de Paris ou de Londres. Il y a des orateurs qui sont éloquents en Espéranto.

Cette abondante habitude de la langue parlée n'a pas manqué d'avoir une influence sur l'Espéranto écrit et de l'assouplir peu à peu. Le but de la langue internationale n'est évidemment pas la littérature, mais il est désirable que les gens de goût puissent tout de même s'en servir avec élégance et souplesse. Il est intéressant d'observer qu'on a traduit en Espéranto beaucoup d'œuvres slaves peu accessibles au grand public mondial dans la langue originale.

La bibliothèque de l'Office central espérantiste à Paris contient 4000 volumes, celle de l'Universala Esperanto Asocio à Genève, 3200. Depuis 1920, il paraît en moyenne un nouveau livre en Espéranto tous les deux jours, sur des sujets divers, science, religion, littérature, etc.

Quant aux manuels et aux dictionnaires, il en existe en anglais, arabe, arménien, tchèque, bulgare, danois, estonien, finnois, français, allemand, grec, gallois, hébreu, espagnol,

² La revue *Espero Katolika* a reçu la bénédiction du Pape en 1920 et six congrès catholiques internationaux en Espéranto se sont réunis sous le patronage de cardinaux et d'évêques connus.

hollandais, hongrois, islandais, italien, japonais, géorgien, catalan, chinois, croate, latin, letton, lituanien, polonais, portugais, roumain, russe, ruthène et ukrainien, serbe, slovaque, Slovène, suédois, turc et visayen (Îles Philippines).

Des dictionnaires techniques ont été publiés pour l'anatomie, la chimie, les mathématiques, la marine, la musique, la photographie, la pharmacie, la philatélie et l'ornithologie, ainsi qu'une encyclopédie et un vocabulaire technique et technologique général.

La presse espérantiste compte une centaine de revues et de périodiques mensuels, bi-mensuels ou hebdomadaires, consacrés, soit à des sujets spéciaux, soit aux intérêts généraux de l'Espéranto, soit à faire connaître à l'étranger les ressources et la pensée nationale de tel ou tel pays. Une revue spéciale pour aveugles se publie en relief Braille et paraît être même la plus répandue de tous les journaux en relief du monde, car elle pénètre dans tous les pays (1).

La plupart des journaux en Espéranto publient des pages d'annonces qui dénotent un certain mouvement commercial et des échanges de toutes sortes au moyen de cette langue. Il y a là tout un petit monde qui vit, qui travaille, qui correspond, qui voyage et qui emploie avec succès une langue neutre internationale. Il a fallu presque un demi-siècle pour constituer cette base vivante.

La puissance du langage est une grande force, et la Société des Nations a de bonnes raisons de suivre avec un intérêt tout particulier la marche du mouvement espérantiste, qui pourrait avoir un jour de grandes conséquences au point de vue de l'unité morale du monde, si sa diffusion se généralisait.

ANNEXE 1

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA TROISIÈME ASSEMBLÉE LE 21 SEPTEMBRE 1922

1. Que le rapport du Secrétariat sur l'Espéranto comme langue auxiliaire internationale soit adopté, sous réserve des amendements suivants :

a) Que les rectifications communiquées par la Délégation britannique soient insérées et que le chapitre V du rapport soit supprimé.

b) Que le rapport bref et impartial de la Chambre de Commerce de Paris, en date du 9 février 1921, dont certains passages ont été cités, soit ajouté en annexe au rapport.

c) Que les résolutions adoptées par l'Assemblée soient ajoutées en annexe au même rapport.

¹ Il y a un nombre relativement limité d'aveugles dans chaque nation et les publications en points, très volumineuses, coûtent cher à imprimer. Les aveugles des petits pays ont donc peu de lectures et peu de moyens d'apprendre les langues étrangères. On leur enseigne l'Espéranto dans les asiles de presque tous les pays et ils groupent leurs forces pour bénéficier d'un journal et d'une bibliothèque commune en Espéranto. Ils correspondent aussi d'un pays à l'autre et tiennent même des congrès en Espéranto. Le Sous-Secrétaire général de la Société des Nations a assisté à une réunion internationale d'aveugles à Prague et plusieurs lui ont dit la joie qu'ils avaient de pouvoir s'ouvrir un horizon universel par l'emploi de l'Espéranto.

2. Que les questions relatives à l'enseignement de l'Espéranto soient renvoyées devant la Commission de coopération intellectuelle pour que cette Commission fournisse son avis sur les différents aspects d'une langue internationale auxiliaire.

ANNEXE 2

UTILITÉ ET CHOIX D'UNE LANGUE AUXILIAIRE INTERNATIONALE

Rapport présenté, au nom de la Commission de l'enseignement commercial, par M. André Baudet, adopté et converti en délibération par la Chambre de Commerce de Paris dans sa séance du 9 février 1921.

La Chambre de Commerce de Paris ayant été saisie d'une demande du Groupe espérantiste de Paris tendant à obtenir l'appui de notre Compagnie en faveur de la propagation de l'*Espéranto*, notamment par l'enseignement de cette langue, dans nos écoles commerciales, votre Bureau a prié la Commission de l'enseignement d'étudier cette question, et c'est le résumé, en même temps que la conclusion de ses travaux, que le présent rapport a pour but de vous présenter.

Utilité et conditions d'une langue internationale. — Une question préalable se posait tout d'abord : est-il utile d'encourager le principe d'une langue internationale ?

La réponse affirmative n'a pas paru douteuse à votre Commission.. Les transactions commerciales, les discussions d'ordre économique dans les congrès internationaux, les tractations relatives aux traités de commerce et aux conventions douanières ne sauraient que gagner à l'adoption, par tous les peuples, d'un langage unifié.

Le principe de l'utilité étant ainsi établi, il restait à rechercher les conditions que doit remplir une telle langue pour parer à tous les risques d'insuccès qu'une initiative de cette importance peut rencontrer.

Ces conditions nous ont paru pouvoir se mouvoir en deux points principaux :

1° Il est d'abord indispensable que cette langue ne soit pas instituée au détriment de la langue française à laquelle nous sommes profondément attachés en raison des beautés que le génie de nos écrivains ont su rendre immortelles.

Cette condition primordiale entraîne une conséquence immédiate : ardents défenseurs de notre langue maternelle, nous devons être respectueux de celles des autres peuples, riches aussi en chefs-d'œuvre littéraires.

Il en résulte que la langue universelle ne doit pas être une langue nationale.

Le choix de l'une quelconque d'entre elles entraînerait une opposition très vive des autres nations, et tout esprit impartial se rend compte de l'impossibilité absolue d'entrer dans cette voie.

La conclusion qui s'impose est que la langue universelle ne peut être qu'artificielle. Il est remarquable de constater que Descartes, en 1629, en avait déjà posé le principe.

Cette langue doit être considérée comme un outil, comme un « code » servant d'interprète entre les peuples. Et, pour cette raison, votre Commission attache beaucoup de prix à la dénomination d' « auxiliaire » dont elle désire toujours voir qualifier la langue internationale, les langues nationales devant demeurer absolument intangibles.

2° Cette langue auxiliaire doit être claire, facile et assez riche en expressions pour traduire toutes les nuances de la pensée humaine.

La langue Espéranto. — La langue artificielle appelée « Espéranto » répond-elle à cette seconde catégorie de conditions ? Voilà ce qu'il était impossible d'avancer sans pénétrer résolument dans une étude très approfondie de cette langue. Et c'est de cette étude que votre Commission a chargé une Sous-Commission composée de cinq de ses membres. Ceux-ci n'ont pas hésité à s'imposer la lecture de nombreux documents susceptibles de les éclairer sur la valeur de l'Espéranto et en particulier à en apprendre la grammaire. Il est juste de dire que celle-ci est tellement simple que la lecture attentive d'un petit volume permet d'en posséder parfaitement toutes les règles en quelques heures.

La Sous-Commission se mit ensuite en rapport avec M. Rollet de l'Isle, président du groupe espérantiste de Paris, et se livra à une enquête dont nous essaierons de résumer en quelques mots les résultats.

Après l'essai infructueux du Volapük, qui doit son échec à la difficulté de son vocabulaire, un polonais, le docteur Zamenhof, enthousiasmé par l'idée d'une langue internationale, eut l'inspiration, vers 1887, d'en créer une sur des bases extrêmement logiques. Il avait longuement étudié et comparé les vocabulaires des langues existantes et il construisit celui de l'Espéranto en prenant pour chaque mot le radical usité dans la majorité de ces langues.

Il en résulte que les radicaux des mots de chaque langue européenne se retrouvent en Espéranto à peu près dans la proportion de 75 %.

La grammaire consiste en seize règles qui ne comportent aucune exception. Pour pouvoir conjuguer tous les verbes, il suffit d'apprendre douze terminaisons. Nous ne saurions trop, au point de vue de l'enseignement, rapprocher cette simplicité de la difficulté qu'éprouvent les élèves à apprendre les irrégularités des verbes anglais ou français, ainsi que les exceptions à toutes les règles.

Fixée sur la simplicité du vocabulaire et de la grammaire, la Sous-Commission s'inquiéta de la prononciation.

Celle de l'Espéranto est entièrement phonétique : l'alphabet comprend 28 lettres telles qu'à chacune d'elles correspond un son, et un seul, et réciproquement ; 18 d'entre elles sont identiques comme prononciation aux lettres correspondantes de notre alphabet. L'accent tonique consiste à appuyer toujours sur l'avant-dernière syllabe. On pouvait se demander si, malgré la simplicité de cette conception, les différents peuples, dans la pratique, ne prononceraient pas l'Espéranto d'une manière incompréhensible pour les autres. La réponse des faits de l'expérience est que les différences d'accent sont si faibles qu'il est impossible de les discerner. M. Rollet de l'Isle rapporte à ce sujet le fait suivant :

« En 1911, au Congrès d'Anvers, 800 espérantistes appartenaient à 42 nations différentes. Il fallut, après chaque discours en Espéranto, demander à l'orateur sa nationalité qu'il avait été impossible de reconnaître. »

Une question restait à élucider : l'Espéranto permet-il d'exprimer toutes les nuances de la pensée humaine ?

La Sous-Commission n'a pas voulu traiter à la légère ce délicat problème et elle s'est fait le raisonnement suivant : il est de notoriété universelle que la langue française est la plus riche en expressions et la plus précise de toutes les langues nationales. Si donc un texte français traduit en Espéranto et retraduit en français n'est pas déformé, on peut dire que la langue auxiliaire a une réelle valeur à ce point de vue.

L'expérience fut réalisée à la Chambre de Commerce le 30 décembre 1920.

Trois textes furent choisis par la Sous-Commission dans un style si précis que la plus légère modification en pouvait dénaturer complètement le sens.

Ils consistaient en un règlement d'arbitrage, un pouvoir d'administrateur et un certificat de vente d'un modèle en toute propriété.

Ils furent traduits en Espéranto devant nous par deux espérantistes. Puis ceux-ci congédiés furent remplacés par deux autres chargés d'exécuter l'opération inverse.

Le texte ainsi rétabli en français, s'il ne répétait pas le strict mot à mot du texte original, en reproduisait le sens précis, d'une manière telle que la double transposition fut jugée à l'unanimité n'avoir fait subir aucune altération au sens des conventions soumises à l'épreuve.

La conclusion unanime de la Sous-Commission fut que votre rapporteur pouvait affirmer devant la Commission de l'enseignement « qu'autant qu'elle en pouvait juger par ses travaux et expériences, l'Espéranto possède les qualités de précision, en même temps que celles de clarté et de facilité qui doivent être exigées d'une langue auxiliaire internationale. »

Le développement de l'Espéranto. — En présence de pareils résultats, votre Commission de l'enseignement ne pouvait rester indifférente.

Elle estime que la Chambre de Commerce de Paris, fidèle à ses traditions de dévouement au progrès, doit répondre à l'appel qui est fait à son influence pour développer un instrument d'échange international aussi précieux que peut l'être une langue conventionnelle universellement répandue.

Elle n'a pu s'empêcher d'être frappée de l'importance du mouvement qui gagne peu à peu tous les points du monde en faveur de la langue Espéranto.

Plusieurs congrès importants ont réuni un nombre croissant d'adhérents. Le dixième, convoqué pour la date malheureuse du 2 août 1914, eût été certes une plus belle manifestation de solidarité humaine que le fléau déchaîné à la même date par une nation aujourd'hui victorieusement domptée.

Sa défaite ne l'empêche pas, du reste, de se prévaloir de tous les bienfaits que peut apporter l'usage d'une langue internationale à son expansion commerciale. Et ce n'est pas sans y prêter sérieusement attention que nous avons vu de nombreux tracts conviant, en Espéranto, les acheteurs du monde entier à la Foire de Francfort de 1920 et à la Foire de Leipzig de 1921.

Hâtons-nous de dire que la France n'est pas restée en arrière et que le Comité de direction de la Foire de Paris vient de décider l'édition d'appels en Espéranto pour la Foire de mai 1921.

La terrible épreuve de la guerre nous aura, en tout cas, fait sentir l'intérêt qu'auraient les Alliés à se bien comprendre dans les nombreuses réunions où se discutent laborieusement les questions les plus vitales pour l'avenir de leurs pays.

S'ils pouvaient s'exprimer dans une langue comprise de tous leurs collègues, les délégués auraient vu facilitées et abrégées des discussions dont les traductions multiples retardent trop souvent la solution et paralysent la conclusion décisive pour le plus grand dommage des droits à défendre.

Il semble que l'on commence à le comprendre ; dans notre pays, les noms les plus connus de la science, de l'industrie et de l'enseignement donnent leur illustre patronage au mouvement mondial qui se dessine.

Qu'il nous suffise de citer ceux de MM. Appell, Archdeacon, d'Arsonval, Aulard, Daniel Berthelot, prince Roland Bonaparte, Buisson, Esuault-Pelterie, Farman, Michelin, colonel Renard, Charles Richet, Roblin, général Sebert, entre tant d'autres.

L'ingéniosité de la méthode a même tellement séduit quelques esprits mathématiques, que quelques-uns ont cru qu'ils pourraient, sans inconvénient, perfectionner indéfiniment l'instrument.

De là est né ce schisme, appelé *Ido*, dont votre Commission s'est inquiétée. Mais elle n'a pas tardé à se rendre compte que ce soi-disant perfectionnement n'est qu'une complication qui a retardé le développement de l'Espéranto en jetant le trouble dans l'esprit du public.

Il paraît, au contraire, logique d'admettre que les règles immuables comme celles de l'Espéranto sont seules de nature à permettre l'unité de langage indispensable.

Il en est un peu de cette langue comme d'un code télégraphique ou d'une méthode de sténographie : on ne peut affirmer qu'elle ne soit pas perfectible, sinon elle ne serait pas un instrument humain. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que, pour en assurer l'usage, il faut commencer par l'employer telle qu'elle est.

Du reste, toutes ces tentatives et les émulations, voire même les passions qu'elles entraînent, prouvent à quel point, dans tous les peuples, se fait sentir le besoin d'une langue unifiée.

Au Japon et en Tchécoslovaquie, le mouvement est actuellement symptomatique. En Asie, cette aspiration équivaut à la nécessité de s'assimiler les civilisations européennes, sans se laisser dominer par la nation dont la langue deviendrait prépondérante.

L'Espagne, ainsi que nous l'avons appris tout récemment par les journaux, nous donne un exemple à retenir : l'Université de Saragosse, à qui revient la haute direction des écoles gouvernementales de la province d'Aragon, vient d'autoriser la création de cours d'Espéranto dans l'école normale de son ressort. À son tour, la Chambre de Commerce de cette même province a envoyé une circulaire à toutes les Chambres de Commerce de l'Espagne pour attirer leur attention sur l'intérêt que présente l'Espéranto.

La Chambre de Commerce de Londres délivre un diplôme en l'espéranto et fait subir l'examen pour cette langue, comme pour les autres, depuis 1906.

La Chambre de Commerce de l'État de New-York a classé, depuis 1918, l'Espéranto au nombre des quatre langues commerciales dont elle fait passer des examens.

Enfin, de nombreuses Chambres de Commerce de France et de l'étranger s'intéressent à cette langue, soit en donnant des subventions, soit en organisant des voyages de propagande.

Conclusion. — Votre Commission de l'enseignement, frappée de l'ensemble de ces faits, a pensé que la Chambre de Commerce de Paris ne pouvait négliger un mouvement qui peut apporter aux transactions internationales un précieux concours.

C'est en se plaçant surtout sur le terrain commercial qu'elle entend vous proposer le geste qui lui paraît opportun.

Ce geste, pour être effectif, doit être assez large pour pénétrer jusque dans nos écoles commerciales.

Objectera-t-on qu'il serait nuisible à ces écoles, dont les programmes sont déjà chargés, d'obliger les jeunes gens à consacrer une partie de leur temps à l'étude d'une langue qui, pour universelle qu'elle doive devenir, n'en est pas moins destinée à un usage restreint pendant nombre d'années ?

Nous répondrons d'abord que ce sont les peuples et que ce sont les hommes aptes à se servir les premiers des procédés nouveaux qui, les premiers, en récoltent les profits.

D'autre part, il n'entre pas dans notre esprit d'apporter une gêne dans l'éducation de nos élèves. Les directeurs de nos écoles, dont nous connaissons toute la science pédagogique, pourront apprécier si cet enseignement nouveau ne devrait pas être facultatif au début. Ils sauront en tout cas, en tenant compte de tous les autres éléments de la synthèse qu'ils savent si bien préparer, doser comme il convient la proportion certainement infime de cette substance nouvelle dont l'addition, dans le creuset admirable qu'est l'intelligence des jeunes gens, peut créer des facultés plus brillantes et plus étendues.

Nous ne saurions, d'ailleurs, passer sous silence un argument en faveur de l'enseignement de l'Espéranto, mais qui mérite réflexion : c'est la valeur pédagogique de cette langue pour l'étude même du français.

L'Espéranto, en effet, ne connaît pas d'idiotismes ; il exige qu'on s'exprime clairement ; de plus, son vocabulaire, comme nous l'avons vu, fait ressortir nettement la structure d'un très grand nombre de mots de la langue française.

Pour la majorité des jeunes gens qui ne peuvent apprendre le latin, dont l'étude est malheureusement, mais nécessairement, réservée à une élite, l'Espéranto jouera le rôle du latin, en ce sens qu'il fera réfléchir l'élève sur les radicaux et leurs dérivés et l'obligera à se rendre compte de la valeur comparative des expressions qu'il emploie.

Bien entendu, il faudra vaincre certaines préventions, et d'aucuns prétendront qu'il vaut mieux attendre que d'autres commencent.

C'est ce qu'on a dit pour le téléphone comme pour toutes les innovations ; et il va sans dire que l'on peut craindre que notre initiative ne demeure stérile si nos élèves restent seuls « au bout du fil ».

Mais n'oublions pas que notre rôle ne consiste pas seulement à enregistrer le progrès pour nous y adapter ; notre devoir est surtout de le faire naître et de le propager dans le monde.

Et puisqu'une Chambre de Commerce internationale a été créée pour diffuser les idées fécondes et coordonnées parmi les peuples avides d'interprétation pacifique, avons-nous le droit, si l'emploi d'une langue auxiliaire nous paraît désirable, de douter que cet organisme ne puisse hâter dans les autres pays la divulgation d'une méthode d' « intercompréhension » qui peut-être évitera bien des malentendus et qui, à coup sûr, peut faciliter considérablement les transactions commerciales universelles ?

Pour ces raisons, Messieurs, votre Commission vous propose de prendre la délibération suivante :

« Considérant que les transactions du monde entier seraient grandement facilitées par l'emploi d'une langue auxiliaire internationale ;

« Considérant qu'il ne saurait nullement être question de porter atteinte aux langues nationales et, en particulier, à la langue française dont la littérature, intimement liée à notre histoire, est riche d'impérissables chefs-d'œuvre ;

« Considérant que la langue auxiliaire doit, au contraire, être instituée comme une sorte de code international de langage servant d'interprète entre les nations, et doit pour cette raison pouvoir s'acquérir par une étude facile et rapide ;

« Considérant que l'Espéranto paraît réunir les qualités désirables de clarté et de simplicité méthodique, tant au point de vue de la prononciation que de la grammaire, du vocabulaire et de la richesse d'expression ;

« La Chambre de Commerce de Paris :

« 1. Décide d'introduire l'enseignement facultatif de l'Espéranto dans ses écoles commerciales;

« 2. Émet le vœu que cet enseignement soit généralisé en France et à l'étranger, et que les Chambres de Commerce de tous les pays, soucieuses de faciliter les transactions commerciales, favorisent la propagation rapide de la langue auxiliaire internationale. »

ANNEXE 3

LETTRE CIRCULAIRE ET QUESTIONNAIRE ENVOYÉS AUX GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Genève, le 23 janvier 1922.

Monsieur le Ministre,

La deuxième Assemblée de la Société des Nations a décidé, le 15 septembre dernier, de mettre à l'ordre du jour de la troisième Assemblée la question de l'enseignement de l'Espéranto dans les écoles et de charger le Secrétariat général de préparer, d'ici là, un rapport complet et documenté sur les expériences déjà tentées et sur les résultats acquis dans le

domaine des faits.

Pour pouvoir exécuter le mandat confié au Secrétariat général par ce vœu de la deuxième Assemblée, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me renseigner sur l'enseignement public de la langue auxiliaire internationale Espéranto dans votre pays, en vous rapportant, autant que possible, au questionnaire ci-joint.

Selon le désir exprimé par la deuxième Assemblée, j'ai l'honneur de vous adresser comme annexe le rapport de la deuxième Commission de la première Assemblée sur la question de la langue internationale (A. 53) et du rapport du Sous-Secrétaire général sur sa mission officielle au 13^{me} Congrès universel d'Espéranto, qui s'est réuni à Prague en août 1921 (A.72.1921.XII) (1).

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Pour le Secrétaire général :
(Signé) INAZO NITOBÉ,
Sous-Secrétaire général

QUESTIONNAIRE AU SUJET DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ESPÉRANTO DANS LES ÉCOLES

1. Quelles mesures ont été prises par les autorités nationales et locales en ce qui concerne la langue auxiliaire internationale Espéranto (lois, décrets, subventions, crédits, privilèges divers ou toute autre forme d'intérêt) ?

2. Dans quelles écoles ou institutions l'Espéranto est-il enseigné ?

Cet enseignement est-il obligatoire ou facultatif et quelle est son étendue (nombre de classes, d'élèves et de professeurs) ?

a) Écoles primaires, *b)* écoles secondaires, *c)* écoles techniques et commerciales, *d)* universités, *e)* institutions de toutes sortes (asiles, orphelinats, etc.), *f)* écoles privées de tous les degrés, *g)* enseignement post-scolaire, cours d'adultes, *h)* cours du soir de toutes sortes.

3. Quels sont les résultats de cet enseignement dans les différentes écoles et institutions ?
Pouvez-vous nous fournir des rapports publiés à ce sujet ?

4. Combien faut-il de leçons d'Espéranto pour que les élèves aient une connaissance suffisante de la langue en comparaison avec d'autres langues étrangères ?

A-t-on remarqué que l'étude de l'Espéranto facilite l'acquisition d'autres langues étrangères ?

Quelles sont les langues étrangères les plus enseignées dans les écoles publiques ?

¹ Pour obtenir des exemplaires, prière de s'adresser au (Secrétariat de la Société des Nations Chef de distribution des documents).

Réponse du Gouvernement britannique au questionnaire.

Bureaux du Cabinet,
2, Whitehall Gardens, Londres, S.W.I,
21 avril 1922.

Référence N° 38/E/3.

Le Secrétaire du Cabinet par intérim a l'honneur de transmettre au Secrétaire général de la Société des Nations, comme suite à la circulaire N° 5 de M. Nitobé en date du 23 janvier dernier, copie du mémorandum sur l'enseignement de l'Espéranto en Angleterre et au Pays de Galles. Ce document, préparé par les soins du Ministère de l'Instruction publique, contient tous les renseignements que possède ce Ministère sur les questions posées dans le questionnaire joint à la lettre du Sous-Secrétaire général.

MÉMEMORANDUM SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ESPERANTO
EN ANGLETERRE ET AU PAYS DE GALLES

1. Afin de rendre la réponse à la première question tout à fait claire, il y a lieu de faire remarquer qu'en Angleterre l'autorité centrale, c'est-à-dire le Ministère de l'Instruction (Board of Education) n'impose pas en détail un *curriculum* uniforme pour toutes les écoles subventionnées par l'État. L'élaboration et le contrôle du *curriculum* appartient sous réserve du contrôle général du Board of Education, aux autorités scolaires locales, en l'espèce les County councils, Borough councils, et Urban district councils, responsables de l'administration des écoles.

Le Ministère de l'Instruction publique, dans l'exercice de ses pouvoirs de contrôle, n'a pas demandé l'inclusion de l'Espéranto comme partie de renseignement général d'une école quelconque ; toutefois, lorsque les autorités locales lui ont soumis des propositions bien fondées en vue de l'inclusion de l'Espéranto dans le *curriculum* d'une certaine école ou de certaines écoles — comme cela a eu lieu plusieurs fois, — il leur a accordé son autorisation.

2. Le Ministère de l'Instruction publique aurait été dans l'impossibilité de fournir des réponses complètes à la seconde question s'il n'avait pu consulter que ses archives, car ces dernières ne contiennent aucun renseignement sur les écoles et sur les classes qui ne reçoivent aucune subvention de l'État. Le Ministère s'est donc mis en rapport avec l'Association britannique de l'Espéranto, qui a bien voulu lui fournir les chiffres suivants. Il y aura donc lieu de noter que toutes divergences entre les chiffres ici donnés et ceux du rapport A ci-joint (pour lesquels le Ministère seul est responsable) proviennent du fait que les derniers chiffres se rapportent exclusivement aux écoles subventionnées par l'État et ne comprennent ni les écoles, ni les classes privées. Comme il est exposé au paragraphe *h*) ci-dessous, c'est dans ces dernières écoles privées que se donne presque tout l'enseignement de l'Espéranto en Grande-Bretagne.

	Angleterre et Pays de Galles	Écosse
<i>a) Écoles élémentaires :</i>		
Nombre d'écoles	11	2
Nombre de classes	28	2
Nombre d'élèves	881	90
Nombre de professeurs	27	2
<i>b) Écoles secondaires :</i>		
Nombre d'écoles	2	2
Nombre de classes	2	3
Nombre d'élèves	43	89
Nombre de professeurs	2	3
<i>c) Écoles techniques et commerciales (écoles de jour).</i>		
Le nombre de ces écoles est restreint et il ne semble pas que l'Espéranto soit inscrit au programme d'aucune d'elles.		
<i>d) Universités :</i>		
Il semble que l'Université de Manchester ait ouvert une classe à titre d'essai en 1921, mais on ne dispose d'aucun renseignement détaillé.		
<i>e) Institutions, asiles, etc.</i>		
Aucun élève cette année.		
<i>f) Écoles privées de toutes catégories.</i>		
<i>Écoles de jour :</i>		
Nombre d'écoles	1	-
Nombre de classes	4	-
Nombre d'élèves	40	-
Nombre de professeurs	1	-
<i>g) Institutions post-scolaires (néant).</i>		
<i>h) Écoles du soir :</i>		
<i>Écoles du soir publiques :</i>		
Nombre d'écoles	10	-
Nombre de classes	16 (environ)	-
Nombre d'élèves	269	-
Nombre de professeurs	10	-

Écoles du soir privées. — Presque tout l'enseignement de l'Espéranto se donne dans des classes créées par des sociétés ou des groupes locaux qui ne sont pas sous le contrôle du Ministère de l'Instruction publique. On ne peut donner qu'approximativement le nombre de ces écoles. En Angleterre et au Pays de Galles, il en existe 92 groupes affiliés à l'Association britannique de l'Espéranto. Une trentaine d'étudiants appartiendraient, en moyenne, à chacun de ces groupes, et, d'autre part, comme les groupes de Londres sont très importants, on pourrait y ajouter 200 autres étudiants, ce qui donnerait un total de 3000 étudiants pour les classes appartenant au groupe de l'Angleterre et du Pays de Galles. Les chiffres correspondants pour l'Écosse sont de 11 groupes et 350 étudiants.

Les détails relatifs aux écoles primaires qui ont fait l'objet d'inspections spéciales du Ministère, figurent au rapport A ci-joint intitulé : « L'enseignement de l'Espéranto dans les écoles primaires d'Angleterre ». Ce rapport a été rédigé par un inspecteur des écoles de Sa Majesté, spécialement compétent en la matière. La dernière partie du rapport A, ainsi que le rapport B, qui ont été rédigés par un autre inspecteur également bien qualifié, sont transmis au Secrétariat comme susceptibles de l'intéresser, de fournir des réponses aux questions 3 et 4 et certaines observations d'un caractère général ; toutefois, ces vues ne doivent pas nécessairement être considérées comme représentant l'opinion du Ministère. En ce qui concerne la dernière question 4, sauf exception, l'anglais seul est enseigné dans les écoles publiques élémentaires. Dans les écoles secondaires, les langues que l'on enseigne le plus fréquemment sont : le français, le latin, l'allemand et l'espagnol ; dans les écoles techniques, le français, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le russe (le français est de beaucoup la langue la plus populaire).

RAPPORT A.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ESPÉRANTO DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES ÉLÉMENTAIRES D'ANGLETERRE ET DU PAYS DE GALLES

D'après les renseignements que possède actuellement le Ministère, l'Espéranto est enseigné dans les écoles suivantes :

1. — Barry, Romilly Road Boys' School.
2. — Eccles, Patricoft, Green Lane Council School.
3. — Huddersfield, Beaumont Street Boys' Council School.
4. — Leigh (Lancashire) Bedford Road Wesleyan School.
5. — Liverpool, Granton Road Boys' Council School.
6. — Worcester, St. Paul's Church of England Boys' School.

Les inspecteurs ont visité tout spécialement les écoles 5 et 6, et les notes qui suivent se fondent principalement sur le résultat de ces inspections. L'école N° 2 semble être celle où l'Espéranto ait été tout d'abord enseigné, ce sujet ayant été introduit grâce à l'enthousiasme de quatre membres du personnel enseignant, dès 1916. C'est une école mixte qui reçoit seulement les enfants d'un âge relativement avancé. L'Espéranto est enseigné deux fois par semaine à tous les enfants de l'école en deux leçons de 45 minutes. Deux des quatre espérantistes originaires ne font plus partie du personnel enseignant, mais les cinq autres professeurs ont appris cette langue, ce qui rend possible l'enseignement dans chaque classe par un professeur attitré. Les enfants de cette école ont remporté des succès remarquables et obtenu des prix à différents concours espérantistes.

Dans l'école 6, l'Espéranto a été introduit à titre d'essai en 1920. L'école est située dans un district très pauvre et l'on pensait que l'introduction de l'Espéranto aiderait les enfants à perfectionner leur connaissance de l'anglais en même temps qu'elle donnerait un nouvel objet à leur activité. Tous les élèves de la classe VI et de la classe VII étudient l'Espéranto pendant deux périodes d'une demi-heure chacune par semaine. L'enseignement est entre les mains d'un professeur unique, membre de la section locale de l'Association pour l'Espéranto.

L'école 5 possédait parmi les membres de son personnel enseignant le secrétaire de la branche locale de l'Association espérantiste. C'est pour cette raison que cette école fut choisie dès 1920 pour y procéder à des essais sur l'enseignement de cette langue dans l'une des écoles de Liverpool. L'Espéranto est enseigné aux garçons dans les classes VI et VII à condition

qu'ils aient l'autorisation par écrit de leurs parents. Il y a deux classes qui contiennent chacune de 20 à 30 élèves, et ces deux classes sont confiées au même professeur. Le nombre des enfants qui assistent à cette classe d'Espéranto représente environ la moitié du nombre des élèves appartenant aux classes dans lesquelles ils sont choisis. Il n'a pas été nécessaire d'augmenter le personnel, car les leçons d'Espéranto ont lieu pendant que les autres élèves sont occupés à des classes d'instruction manuelle. Dans la classe de seconde année, cet enseignement fait l'objet de 3 leçons d'une durée de 30 minutes chaque semaine et pour les élèves de première année, 2 leçons de 40 minutes. La première répartition semble la plus satisfaisante. Dans aucune de ces 3 écoles, l'introduction de l'Espéranto n'a nécessité une augmentation de personnel.

Dans chaque école, on emploie la méthode directe, c'est-à-dire que le professeur fait sa classe et que les élèves répondent à des questions en Espéranto, autant que possible. On s'occupe aussi de lire et de traduire en anglais, de rédiger des compositions sous forme de lettres. L'enseignement de la grammaire est secondaire et le professeur emploie diverses méthodes intéressantes pour animer les leçons. Le trait le plus intéressant de cet enseignement est peut-être la correspondance en Espéranto avec les enfants de plusieurs parties du monde. À Eccles les autorités locales prennent à leur charge les frais de cette correspondance. À Liverpool le prix élevé actuel des affranchissements a eu pour résultat de réduire considérablement le nombre de lettres envoyées. Les inspecteurs qui ont visité ces classes ont été frappés de l'enthousiasme du professeur et des élèves. Ces derniers manifestent clairement le plaisir qu'ils ressentent à parler rapidement une nouvelle langue.

Toutefois, il n'est guère prouvé que cet enthousiasme persiste lorsque les enfants ont quitté l'école. À Eccles, le groupe local d'Espéranto est mort faute de membres ; les élèves de l'école de Green Lane qui appartiennent à l'Association des éclaireurs, ne se présentent pas au concours qui leur permettrait d'obtenir un insigne espérantiste, et les quelques livrets en Espéranto de la bibliothèque publique restent sur leurs étagères, sans qu'on y touche.

Il y a à Liverpool une classe d'Espéranto dans l'une des écoles du soir, mais les enfants ne peuvent la suivre avant l'âge de quinze ans. Le groupe espérantiste local a ouvert un cours qui lui est propre et que suivent trois enfants, mais c'est un cours destiné en premier lieu aux adultes.

Si l'on examine quelle place devrait, si l'on en jugeait ainsi, tenir l'Espéranto dans le *curriculum* des écoles élémentaires, il conviendrait de le considérer sous trois aspects :

1. En vue du professorat ou pour un but utilitaire.
2. Comme un moyen de développer l'éducation générale.
3. D'un point de vue plus spécial comme formant matière à des études linguistiques.

1. Qu'il y ait place pour une langue universelle, spécialement dans les échanges commerciaux, la chose est si évidente qu'il n'y a pas besoin d'y insister. Toutefois, étant donné la nature humaine, il serait téméraire de prédire qu'un tel langage puisse être adopté, et plus téméraire encore de prévoir ce rôle pour l'Espéranto.

Et pourtant l'Espéranto semble faire peu à peu son chemin. Il a plus d'adeptes que l'Ido, son descendant et son rival. Il est considéré avec faveur par plusieurs organismes internationaux, et la lutte actuelle pour la paix du monde semble favorable à son développement. Il est utilisé dans des proportions non négligeables sur certains points du globe, notamment en Allemagne et au Japon ; mais, en Angleterre, comme on pouvait s'y attendre, ses progrès sont lents.

Autant qu'on peut le savoir, il n'y a à Liverpool que trois maisons de commerce, et non des plus importantes, qui fassent usage de l'Espéranto.

On ne saurait donc dire qu'il doive ou qu'il puisse y avoir, dans un avenir prochain, de la part du monde des affaires, une demande d'espérantistes telle qu'elle soit de nature à justifier l'introduction de la langue dans les écoles, pour des raisons d'utilité.

2. L'un des meilleurs moyens de développer la culture générale consiste à apprendre une autre langue, surtout si en même temps on étudie la vie et la pensée du peuple qui la parle ou qui l'a parlée.

Les espérantistes protestent que leur langue a sa beauté propre capable de rivaliser avec l'italien, sinon même de le surpasser. Il en est peut-être ainsi, mais il est également possible que sa valeur esthétique soit en raison inverse de sa valeur commerciale. Sa régularité, sa nature logiquement complète, son défaut d'ambiguïté le rendent facile à apprendre et propre à l'expression des faits. Ces qualités le rendent moins propre à exprimer les sentiments, qu'une langue naturelle avec toutes ses irrégularités et ses combinaisons subtiles.

On ne saurait soutenir sérieusement qu'il ait devant lui la perspective d'une grande littérature. Aucun grand écrivain ne l'a jusqu'ici choisi comme moyen d'expression de ses pensées. En apprenant l'Espéranto, dit-on, il est possible de lire dans leur traduction, bien des livres célèbres de bien des pays. Cela pourrait être vrai pour l'habitant d'un petit pays dont la langue n'a pas une grande diffusion. Il est peu vraisemblable qu'un jeune Anglais apprenne l'Espéranto afin de lire dans leur traduction des livres qui, s'ils n'ont pas été écrits originairement en anglais, ont dû certainement être traduits en anglais.

L'Espéranto est incapable de procurer une connaissance de la vie et de la pensée d'un peuple particulier, d'une manière aussi approfondie que peut le faire la propre langue de ce peuple ; mais c'est lui moyen de cultiver des amitiés en de nombreux pays. Les enfants de l'école de Worcester ont correspondu avec des enfants de vingt-sept pays étrangers, et la correspondance échangée dans les deux autres écoles n'est guère moins étendue.

Cette correspondance, il est vrai, consiste surtout en un échange de détails personnels et de cartes illustrées, mais on peut espérer qu'elle servira au moins à inciter efficacement l'étude de la géographie.

Elle semble être d'une influence considérable comme excitation mentale à apprendre ce langage, introduit comme il l'est, à une période critique de la vie scolaire. Les professeurs ont, sans aucun doute, tout le zèle des pionniers et les enfants apprécient généralement la nouveauté, mais ils sont remplis de joie à l'idée d'étaler leurs connaissances, et c'est là un contraste frappant avec les efforts mal assurés et faits à contrecœur des enfants de situation analogue qui ont appris le français. Il est également significatif que deux des directeurs d'école signalent que l'Espéranto a pour effet d'éveiller l'esprit des enfants inférieurs à la normale. L'enfant qui a commencé de connaître d'une façon pratique une langue et une méthode de penser différentes des siennes propres a appris quelque chose.

3. L'Espéranto revendique une valeur particulière comme base pour l'étude de l'anglais ou des langues étrangères.

L'Espéranto a été introduit à titre d'expérience à l'école secondaire de jeunes filles de Bishop Auckland et un essai a été fait pour éprouver sa valeur comme préparation à l'étude du

français ou de l'allemand. Les résultats n'ont pas été concluants. Les jeunes filles qui avaient appris l'Espéranto firent en français des progrès plus rapides que celles qui n'avaient appris aucune langue étrangère, mais le contraire se produisit dans le cas de l'allemand. Ce résultat a peut-être été dû à la ressemblance plus grande qu'a l'Espéranto avec le français qu'avec l'allemand, à moins qu'il n'ait été dû à des différences de capacité entre les diverses jeunes filles.

En tout cas, il serait douteux qu'il y ait avantage à introduire l'Espéranto dans les écoles élémentaires pour la raison qu'il facilite aux enfants l'étude d'autres langues.

Il n'y a relativement que peu d'enfants, dont l'éducation suivie ait cessé à l'âge de 14 ans, qui étudient les langues étrangères, et presque tous les enfants des trois écoles signalées ci-dessus ont dépassé l'âge normal d'entrée à l'école secondaire. Certains suggèrent que l'étude de l'Espéranto soit commencée dès le premier degré (Classe I), mais la facilité que présente l'étude de cette langue rend inutile qu'elle soit commencée aussitôt. De même, il ne serait pas de bonne politique d'en entreprendre l'enseignement avant l'âge de 11 ou 12 ans, pour la simple raison qu'il n'y a qu'une petite proportion d'enfants qui vont aux écoles secondaires.

Comme moyen d'améliorer l'étude de l'anglais dans les écoles élémentaires, sa revendication mérite d'être sérieusement prise en considération. Malheureusement, aucun essai systématique n'a été fait pour s'assurer si les enfants qui ont appris l'Espéranto connaissent effectivement mieux l'anglais que ceux qui ne l'ont pas fait, et, dans l'affirmative, pour déterminer dans quelles mesures et à quels égards.

Les maîtres disent que ces enfants parlent mieux, rédigent de meilleures compositions et sont plus aptes à comprendre les difficultés de la grammaire anglaise. Les inspecteurs qui ont visité les trois écoles s'accordent, en substance, à reconnaître la véracité de cette déclaration.

En Espéranto, il existe une lettre pour chaque son et un son pour chaque lettre (les lettres additionnelles sont formées au moyen de signes diacritiques). Aucun des sons ne présente de difficulté, à l'exception peut-être du *j* (*y*) final. Nous avons ainsi quelque chose qui n'est pas sans ressembler au système phonétique employé par de nombreux professeurs de langues étrangères et par quelques professeurs d'anglais. Il n'est donc pas surprenant de constater que les enfants parlent l'Espéranto avec plus de soin qu'ils ne parlent leur propre langue, avec plus de soin peut-être même qu'on ne pourrait en attendre, pour la simple raison qu'ils parlent une langue qu'ils n'ont pas été habitués, pendant de longues années, à mal prononcer.

Bien que l'étude de cette nouvelle façon de parler soit commencée un peu tard dans la vie, elle semble avoir quelque effet sur l'usage qu'ils font de leur propre langue. On dit que les enfants qui apprennent l'Espéranto améliorent leur façon d'écrire en anglais, c'est-à-dire qu'ils s'expriment avec une plus grande précision et une plus grande clarté. Il n'y a pas de raison de mettre en doute la véracité de cette assertion, bien que la preuve scientifique en soit difficile à faire.

La même revendication est faite en faveur du latin, et peut être faite en faveur d'autres langues à un degré plus ou moins grand. Plus une langue est précise, plus elle peut avoir de valeur pour ceux qui ont une langue aussi imprécise que la nôtre.

La précision de l'exposé implique la connaissance précise des mots, eux-mêmes. En apprenant l'Espéranto, l'enfant est mis en présence d'un grand nombre de racines dont la

plupart se retrouvent en anglais, et il voit comme on peut, en partant de ces racines, former de nouveaux mots. Il augmentera ainsi probablement son vocabulaire, et en tout cas, l'améliorera certainement; il peut ainsi acquérir les éléments d'une connaissance scientifique de mots.

Enfin, l'Espéranto est la grammaire même. Il ne comporte qu'un petit nombre de règles, et ces règles sont sans exception. Tous les substantifs se terminent en « o » et les adjectifs en « a », et chaque temps du verbe a sa propre terminaison. L'analyse d'une langue comme celle-ci est de même nature que « l'analyse par les couleurs », qui séduit si vivement les jeunes enfants, et son étude, vraisemblablement, aide le novice à se guider à travers les écueils et les sables mouvants de la grammaire anglaise. Il a même été suggéré qu'il serait utile d'étudier l'Espéranto comme une langue morte, simplement comme un moyen d'apprendre la grammaire, mais ce procédé supprimerait de l'Espéranto ce qui semble être son principal attrait pour les jeunes enfants, la facilité avec laquelle il peut être acquis comme moyen d'expression orale.

Pour résumer, il semble que l'Espéranto n'est qu'une faible valeur commerciale pour le présent, une valeur appréciable pour la culture générale, qui n'a pas été pleinement utilisée jusqu'ici, et une extrême valeur comme moyen d'améliorer la connaissance de l'anglais. Il séduit les enfants, même les enfants d'esprit lent, et il peut être acquis en deux années par un enfant de capacité moyenne d'une façon suffisante pour les besoins de la pratique.

Dans certaines circonstances, il pourrait revendiquer d'être adopté comme seconde langue des écoles élémentaires, mais jusqu'à ce que son emploi dans la vie soit devenu plus général, il n'y a lieu ni de souhaiter ni d'attendre qu'il soit enseigné dans de nombreuses écoles. Le manque de maîtres enthousiastes et qualifiés en cette matière serait, à lui seul, un obstacle suffisant. On dit, par exemple, qu'à Liverpool, il n'y a pas plus de 3 ou 4 maîtres répondant à ces conditions.

Tout ceci semble justifier amplement la continuation des expériences actuelles, et même, encourager la mise en œuvre d'autres expériences dans les grandes villes, et spécialement dans les grands ports de mer.

RAPPORT B.

RÉSULTAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ESPERANTO.

Il est admis que cette question est sans rapport avec la valeur du sujet et n'a trait qu'au rendement de l'enseignement. Nous pouvons dire tout à fait à coup sûr, que, pris dans son ensemble, l'enseignement de l'Espéranto resté inférieur à la moyenne de l'enseignement des autres matières. L'extension de l'Espéranto est considérablement entravée par le manque de maîtres qualifiés. Cette observation d'ordre général a été souvent faite aux promoteurs de l'Espéranto qui se sont déclarés d'accord avec elle.

Nombre de leçons nécessaire.

Dans un rapport récent établi en vue d'une application plus ou moins générale, sur l'enseignement de l'Espéranto dans une école élémentaire publique de Liverpool, l'inspecteur déclare que les garçons de 12 à 14 ans qui avaient été soumis à un enseignement d'une heure et demie par semaine pendant 14 mois, avaient déjà acquis une bonne connaissance de la langue ; leur vocabulaire de mots ordinaires était normalement étendu et ils étaient capables de former des phrases en Espéranto en respectant les règles de construction et de grammaire.

Il dit également que la connaissance acquise était équivalente à une connaissance du français qui permettrait à un touriste de « se tirer d'affaire » en France. À la fin de la deuxième année d'enseignement, il estimait que les jeunes gens auraient atteint le degré d'instruction nécessaire pour leur permettre de lire des livres en Espéranto et de soutenir des conversations appropriées à leur âge.

Les étudiants adultes arrivent généralement à un résultat appréciable, s'ils sont assez intelligents, après une année d'études suivies : c'est-à-dire que, dans ces conditions, ils arrivent à un état où les leçons formelles peuvent avantageusement faire place à la lecture courante et à la pratique de la conversation. Une bonne connaissance pratique de la langue peut être acquise en quelques semaines par des personnes de bonne instruction qui ont quelques connaissances antérieures d'autres langues étrangères.

L'Espéranto s'est-il révélé comme facilitant l'étude des langues étrangères ?

Oui, l'Espéranto est facile à apprendre, et par conséquent l'étudiant arrive à un point où il peut faire usage de ses connaissances, c'est-à-dire un point auquel l'étude devient intéressante. Tel n'est pas le cas avec l'étude de langues étrangères naturelles. La première langue étrangère qui est apprise est la plus difficile, parce que l'étude de chaque langue aide à l'étude de celle qui suit. Il semble donc, et l'expérience confirme cette opinion, que la connaissance de l'Espéranto est un secours direct pour l'étude, par des personnes sans grande capacité linguistique, de langues naturelles.

Du point de vue de l'enseignement, la meilleure attitude à l'égard de l'Espéranto n'est pas de considérer son utilité directe, qui naturellement restera faible jusqu'à ce que la plupart des personnes l'ait appris, mais de considérer qu'il est « la langue » en général, c'est-à-dire une généralisation de la grammaire et du vocabulaire.

ANNEXE 4.

MÉMOIRE

*adressé à la Société des Nations par la Conférence internationale
sur l'enseignement de l'Espéranto dans les écoles, réunie au
Secrétariat de la Société des Nations du 18 au 20 avril 1922.*

Nous, éducateurs, délégués d'autorités scolaires et d'associations pédagogiques de 28 pays et représentants officiels de 16 gouvernements, assemblés au Secrétariat de la Société des Nations, affirmons notre conviction que l'état déplorable où en est arrivé le monde civilisé est dû, pour une grande part, à l'incompréhension et à la méfiance qui séparent les peuples.

Nous affirmons notre conviction que les seuls remèdes certains à ce mal sont avant tout l'éducation et le principe de rapprochement international qui est à la base de la Société des Nations.

Nous considérons comme l'une des contributions les plus efficaces à la solution du problème de la reconstruction du monde la langue auxiliaire internationale Espéranto, et nous estimons qu'elle devrait figurer au programme des écoles de tout pays civilisé.

Nous tenons à faire part à la Société des Nations des résultats que nous avons obtenus en enseignant l'Espéranto dans des écoles publiques de différentes parties du monde.

Nous avons constaté que l'Espéranto remplit les conditions requises d'une langue internationale pour répondre aux besoins pratiques de la parole et de l'écriture et qu'il possède en plus des qualités remarquables qui en font un instrument d'éducation de grande valeur.

Loin de porter atteinte aux langues nationales, son étude aide au contraire les enfants à écrire et à parler plus correctement leur langue maternelle. On s'en aperçoit à une meilleure prononciation, à une élocution plus claire, à un choix de mots plus judicieux, à une connaissance plus sûre de leur sens exact, à un progrès en orthographe et en analyse grammaticale.

Elle constitue une introduction à l'étude des autres langues, étrangères ou classiques, car elle facilite la tâche du professeur et lui fait gagner du temps en expliquant les formes grammaticales, en fournissant des racines de mots familières et en aidant l'effort d'expression chez des cerveaux ainsi habitués à manier une seconde langue.

À notre avis, les enfants devront apprendre l'Espéranto à l'école primaire comme première langue étrangère. Ainsi, les élèves qui ne peuvent pas continuer leurs études seront au moins en possession d'une seconde langue qui pourra leur rendre des services pratiques. Quant à ceux qui ont les moyens de passer aux écoles secondaires, cette étude aura permis de connaître leur capacité pour les langues : ceux qui en ont pourront aller de l'avant avec l'esprit mieux préparé, ceux qui n'en ont pas pourront entrer dans d'autres sections, plus en rapport avec leurs aptitudes. On aura gagné du temps dans les deux cas.

Nous avons constaté aussi que l'étude et surtout l'emploi de l'Espéranto ont développé chez nos élèves la connaissance et le goût de la géographie et de l'histoire de la civilisation en éveillant leur intérêt pour les peuples étrangers, pour leurs mœurs, pour leurs arts, pour leur littérature et aussi pour l'idée de paix entre les peuples et de la Société des Nations. Cette influence morale est due à l'échange de lettres, de cartes postales, de dessins ou de timbres avec des enfants d'autres nations et aussi à la lecture de revues ou de livres publiés en Espéranto dans différents pays. L'avantage est que les élèves peuvent se mettre à correspondre au bout de quelques mois d'étude et qu'ils n'ont pas besoin de se limiter à un seul pays. Il nous est souvent arrivé d'avoir des élèves d'une seule classe qui correspondaient avec toutes les parties du monde.

Avec deux leçons par semaine, un élève peut acquérir une connaissance suffisante de la langue en un an, ce qui est impossible en trois ans pour une autre langue.

Nous soumettons ce Mémoire à votre bienveillante attention et nous vous recommandons vivement d'encourager l'enseignement de l'Espéranto dans les écoles, non seulement en raison de son utilité pour le commerce, la science et d'autres branches de l'activité internationale, mais aussi en raison de son importance pour le développement des relations amicales entre les peuples, ce qui est le véritable objet de la Société des Nations.

VŒU PROPOSÉ À LA SOCIÉTÉ DES NATIONS
PAR LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ESPÉRANTO DANS LES ÉCOLES.

La Conférence Internationale sur l'enseignement de l'Espéranto dans les écoles, réunie au Secrétariat de la Société des Nations, du 18 au 20 avril 1922, après avoir examiné les expériences faites et les résultats acquis dans ce domaine, soumet à la bienveillante considération de la Société des Nations le vœu suivant, qui répondrait au désir des autorités scolaires représentées à la Conférence :

« Vu les difficultés linguistiques qui entravent les relations directes entre les peuples et la nécessité urgente d'y porter remède pour faciliter la bonne entente entre les nations ;

« Vu la diffusion et le développement déjà considérables de l'Espéranto et les résultats intéressants obtenus par l'enseignement de cette langue auxiliaire dans les écoles publiques de plusieurs États, où sa valeur pédagogique a été reconnue :

« La Société des Nations exprime le vœu que cet enseignement soit généralisé dans les écoles publiques du monde entier à titre de moyen pratique et populaire d'échange international, nullement destiné à porter atteinte au prestige séculaire des langues nationales de culture.

« La Société des Nations invite ses Membres à lui communiquer les mesures qu'ils décideront de prendre à ce sujet, soit dans leur législation, soit par décrets administratifs, afin que le Secrétariat général puisse les renseigner à leur tour sur le caractère de réciprocité et d'universalité de ces mesures. »

ACCORD SCOLAIRE INTERNATIONAL SUR L'ENSEIGNEMENT
DE L'ESPÉRANTO, PROPOSÉ PAR LA CONFÉRENCE DE GENÈVE.

« Les États signataires reconnaissent l'importance de répandre l'usage universel d'une langue auxiliaire pratique pour faciliter les communications internationales, s'engageant à introduire graduellement dans leurs écoles publiques l'enseignement de l'Espéranto et à informer la Société des Nations des mesures qu'ils décideront de prendre à ce sujet, soit par disposition législative, soit par décret administratif.

« Le présent accord ne deviendra applicable que lorsqu'il y aura dix États signataires, dont au moins cinq en Europe. »